

S O M M A I R E

Avant propos _____	4
Gaillac _____	6
Archives anciennes de Gaillac _____	13
SERIE AA Actes constitutifs et politiques de la commune _____	20
SERIE BB Administration communale _____	24
SERIE CC Impôts et Comptabilité _____	40
SERIE DD Propriétés communales - Eaux et forêts - Mines - Édifices - Travaux publics - Ponts et Chaussées - Voirie _____	49
SERIE EE Affaires militaires - Marine _____	51
SERIE FF Justice - Procédures - Police _____	53
SERIE GG Cultes - Instruction publique - Assistance publique _____	57
SERIE HH Agriculture - Industrie - Commerce _____	71
SERIE II Documents divers, inventaires, etc. _____	75
I N D E X _____	79

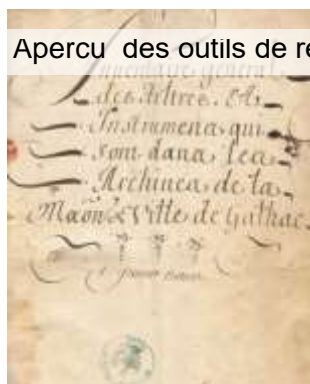
Visuel de couv. :

GG 64. Présentation en cour de Rome, sur l'appel relevé en icelle par les consuls de Gaillac et les frères de l'hôpital St André contre les vicaires généraux, qui prétendaient donner un commandeur à l'établissement (1354)

Avant propos

L'*Inventaire-sommaire des archives communales antérieures à 1790*, établi par Émile Jolibois en 1873, n'avait pas été revu depuis le XIX^e siècle.

Au moment où les archives communales de Gaillac ont enfin trouvé en l'hôtel Pierre de Brens un espace digne de les rassembler et de les accueillir, il a paru nécessaire de faire le point sur ce fonds ancien afin de mettre à disposition du public un outil de recherche plus fiable et plus accessible. C'est dorénavant un corpus vivant : d'outil manuscrit il devient *compuscrit*, destiné à être mis en ligne sur Internet, facilement consultable et modifiable au gré de nouvelles corrections ou acquisitions.



II 5. Inventaire général des titres et instrumens qui sont dans les archives de la maison de ville de Gaillac... (1663-1670).



3D 15 (fonds moderne). Inventaire-sommaire des archives communales antérieures à 1790 par É. Jolibois (1873).



L'inventaire d'É. Jolibois, saisi électroniquement, revu et augmenté

Émile Jolibois fait remarquer de l'inventaire de 1670 (voir II 5) sur lequel il s'appuie deux siècles plus tard pour élaborer le sien : "Il y a 353 articles dont il ne se retrouve plus qu'un très petit nombre". Ce n'est ensuite qu'en 1986 que M. Jean Le Pottier, directeur des Archives départementales du Tarn se livre à un nouveau récolement du fonds en indiquant les manques et les pièces à restaurer.

Le présent inventaire propose donc la fusion de ces deux précieuses sources : l'inventaire d'É. Jolibois et les informations contenues dans le récolement de M. Le Pottier. À cela viennent s'ajouter tous les changements intervenus depuis 1986.

On peut dire que globalement, aucun nouveau manque significatif en plus de ceux déjà signalés par M. Le Pottier ne soit à déplorer ; au contraire même, certaines pièces ont été retrouvées, comme par exemple une lettre patente de

Louis XIV (voir AA 2), ou un document signé de la main de Claude de Moulnorry, abbé de Gaillac de 1631 à 1670 (voir FF 2) ou encore un registre de délibérations du début du XVI^e siècle emprunté en son temps pour étude par Jean Calvet, maire de Gaillac et retrouvé au château du Cayla (BB 5).

De nouvelles pièces sont venues enrichir le fonds. On peut citer celles retrouvées par Jean Calvet, BB 31, BB 32 par exemple, celles dénichées par le Conservateur en chef des musées et archives de la ville de Gaillac (ex. : CC 53) ou encore celles entrées par voie de dons (ex. : CC 52), d'acquisition ou de rangement de placards (série II, les articles II 7 à II 17 ont été ajoutés à l'inventaire de 1873) !

Parmi les nouveaux documents on trouve également ceux restitués par les Archives départementales. Le tableau de concordance ci-dessous permet de faire la liaison entre les anciennes et nouvelles cotes et d'identifier facilement les documents en question.

Ancienne cote Archives départementales	Cote Archives départementales	Cote Archives municipales depuis 2008
E 1697	99 EDT AA 8	AA 8
E 1698	99 EDT CC 46	CC 46
E 1699	99 EDT CC 47	CC 47
E 1700	99 EDT GG 66	GG 66
E 1701	99 EDT II 7	II 7
E 4694	99 EDT GG 67	GG 67
E 4695	99 EDT GG 68	GG 68

Avertissement

Ce nouvel inventaire n'est qu'une modeste mise à jour de l'*Inventaire-sommaire* d'Émile Jolibois. Son introduction est articulée en deux parties : l'une sur la ville et son histoire intitulée "Gaillac", l'autre sur les archives elles-mêmes intitulée "Archives anciennes de Gaillac". Elles sont d'un grand intérêt et ont été transcrites *in extenso*.

Dans la série GG, les noms de famille cités pour les registres paroissiaux n'ont par contre pas été repris, n'étant évidemment pas énumérés de manière exhaustive par É. Jolibois. Il n'était donc pas pertinent avec les outils de recherche dont nous disposons aujourd'hui de les compuscrire.

Marie-Hélène Vic

Gaillac

I Gaillac (*villa Galliacensis, Galliacum, Galhac*), chef-lieu de canton et d'arrondissement, est situé sur la rive droite du Tarn, à 21 kilomètres en aval d'Albi, au centre de cette plaine, si renommée pour ses vins, qui s'étend d'Albi à Saint-Sulpice. La ville, bâtie dans une des sinuosités de la rivière, est séparée du faubourg de l'Orme par un ravin profond sur lequel on vient de jeter un viaduc. C'était dans ce faubourg, espèce de presqu'île sur laquelle s'élevait une forteresse (*castrum de l'Ulmo, castel de l'Olm ou de l'Oum*), que se réfugiaient les habitants lorsque l'ennemi était maître de la ville.

Le territoire a 5 073 hectares d'étendue (altitude : 137 mètres). Les principaux écarts sont : Laborie, Sainte-Cécile d'Avès, Lacrouzèterie, Boissel, le Mas de Sudre, Jacques Salvi, Jeanvert, les Fédiès hauts et bas qui doivent sans doute leur nom aux *faidits* ou proscrits albigeois et où l'on a établi une école mixte, la Combe de Galan, Oustry, Rest, Barrau, Mérigot, Maralde, Pégros, Brisses, Saint-Sauveur, Pouille, Bousquet, Papardou, Teyssonnières, Larameyo, les Quatre-Chemins, les Ferriès, les Carivens, les Plaines de Galan et Vors qui ne compte que 23 habitants.

Le vignoble occupe 2 408 hectares, près de la moitié de ce vaste territoire. Il y a une centaine d'hectares en bois, autant en prés, cinquante en jardins dans le fertile quartier de l'Hortalisse, et plus de deux mille hectares de terre labourable ; mais la principale occupation des habitants est la culture de la vigne et tout ce qui se rattache au commerce des vins. Le vendredi est jour de marché à Gaillac, et il s'y tient neuf foires dans l'année, deux variables, le vendredi après les rois et le mercredi qui suit la mi-carême, et sept à jours fixes, le 19 mars, le 1er mai, le 20 juin, le 11 août, le 30 septembre, le 7 novembre et le 12 décembre.

Gaillac a une station du chemin de fer de Toulouse à Lexos et le railway en sortant du territoire projette un embranchement sur Albi. Les routes nationales de Lyon à Toulouse (n°88), d'Aix à Montauban (n°99), de Toulouse à Clermont (n°122) traversent la ville ; trois routes départementales en sortent dans les directions de Castres, de Lavaur et de Caussade ; un chemin vicinal de grande communication conduit au port de Labesse, enfin le territoire est encore traversé par trois chemins d'intérêt commun. La population, dont le chiffre n'a pas sensiblement varié depuis deux siècles, est de 7 694 habitants et, avec la population flottante [149], elle s'élève à 7 843, dont 5 694 de population agglomérée. Sous le rapport du culte cette population, toute catholique, est divisée en six paroisses : Saint-Michel et Saint-Pierre, paroisses urbaines, ont le titre de cure ; les quatre paroisses rurales, Saint-

Jean de Tartage, Notre-Dame de Boissel, Sainte-Cécile d'Avès et Saint-Jean de Celle, sont de simples succursales.

Gaillac, comme toutes les villes du moyen-âge, était entouré d'une ceinture de murailles. Aujourd'hui que ces murailles, qui étaient percées de cinq portes, sont abattues, il s'étend dans la plaine ; ses vieux quartiers, étroits et tortueux, se redressent, s'élargissent, et d'élégantes constructions y remplacent les habitations obscures des siècles passés. La ville ne possède aucun monument réellement digne de fixer l'attention des archéologues, bien que l'église Saint-Michel soit classée parmi les monuments historiques ; cependant nous citerons la tour Palmata, dans laquelle on a récemment découvert des peintures murales, et une maison du XV^e siècle, dite de Pierre de Brens ; appartenant à la loge maçonnique.

Il y a à Gaillac des écoles pour les deux sexes et plusieurs autres établissements d'utilité publique : un collège communal fondé par le pape Jean XXII, en 1329, par cette considération "que l'instruction est un don précieux de la sagesse divine et que rien n'est plus désirable et plus glorieux que sa possession, puisque c'est le moyen de chasser les ténèbres de l'ignorance"¹ ; un hôpital, une bibliothèque publique, un marché couvert, des fontaines dont l'une est monumentale, un abattoir, etc. L'Hôtel-de-Ville, où se trouvent installés le collège et le tribunal, a été construit en 1830 sur une place d'abord honorée du nom de Dom Vaissète, mais où l'on a dressé en 1849 la statue du général d'Hautpoul, bien que ce général ne soit pas, comme l'illustre historien de Languedoc, né dans la ville de Gaillac. Du reste, ce chef-lieu semble revendiquer les célébrités de tout l'arrondissement, car il a sa place Eugénie de Guérin aussi bien que les rues Gaubil, Gibrat, Portal, les frères Delga et Joseph Rigal, qui consacrent le souvenir des enfants de la ville devenus célèbres à divers titres.

Les armoiries de Gaillac étaient : d'or, au coq de gueules, à la bordure crénelée de douze crénaux d'azur, trois fleurs de lys d'or posées sur les trois crénaux bastillés en chef². Les fleurs de lis nous rappellent que le Roi était le seigneur dominant, car au siècle dernier, l'abbé de Saint-Michel, qui avait été le seul possesseur de la seigneurie, n'en possédait plus que le quart, encore cette faible portion lui était-elle souvent contestée.

II **Bien qu'il ne soit fait mention de Gaillac qu'au VII^e siècle**, les nombreux restes de constructions gallo-romaines qui existent dans la plaine arrosée par le Tarn, ne permettent pas de douter que le territoire de cette ville ait été occupé dès cette époque, et à Gaillac même on a trouvé des médailles de la période romaine.

Le testament de saint Didier, évêque de Cahors, contient la première mention connue du nom de Gaillac ; mais ce n'est qu'une tradition, car le testament de Didier, de l'an 654, est perdu, il n'en existe aucune copie et l'extrait qui en a été

publié est sans valeur par rapport à notre tradition. Quoi qu'il en soit, il est admis que Didier possédait de grands biens dans le diocèse d'Albi, que Gaillac lui appartenait et qu'il le donna par une disposition testamentaire à l'église de Cahors. Comment l'évêque de Cahors s'est-il dessaisi de ce domaine ? C'est ce qu'on ne dit pas, et il n'est plus question de Gaillac que trois siècles plus tard.

Cependant cette ville était déjà considérable au X^e siècle, puisque indépendamment d'une abbaye du titre de Saint-Michel, ordre de Saint-Benoît, enrichie par les libéralités des comtes de Toulouse et du Rouergue et des vicomtes de Narbonne, elle avait une seconde église, dédiée à saint Pierre et que l'évêque Frotaire donna aux Bénédictins de Saint-Michel, lorsqu'il vint dans l'abbaye, en 972, avec plusieurs seigneurs, pour y consacrer un autel. L'abbé fut alors investi de toute la seigneurie ; mais il dû en céder quelques parties aux chevaliers des environs pour se créer des défenseurs, car, bientôt après, on trouve les seigneurs de Brens, de Cahuzac et de Laurac rendant hommage, pour le château de Gaillac, au vicomte d'Albi. Bien plus, en 1170, l'abbé céda la moitié de ses droits seigneuriaux au comte de Toulouse qui y réunit ceux des seigneurs de Cahuzac et de Laurac, et le Roi hérita le tout par suite du fameux traité de Paris qui termina la guerre des Albigeois. Les seigneurs de Brens conservèrent un huitième de la seigneurie jusqu'au XV^e siècle ; mais en 1427, ils le vendirent aux habitants qui cédèrent encore au Roi, à la condition que leur ville ne serait jamais détachée du domaine de la Couronne. C'est ainsi que la seigneurie de Gaillac fut démembrée et que le Roi en réunit les trois quarts.

Nous venons de rappeler la terrible guerre qui livra l'Albigeois en proie aux hommes du Nord, au commencement du XIII^e siècle. Gaillac n'eût dans cette guerre qu'un rôle très secondaire. Ses habitants, sujets du comte Raymond VI, se soumirent à Simon de Montfort lorsqu'il vint assiéger Toulouse ; bientôt après ils se rangèrent de nouveau sous la bannière comtale, et Raymond fit un long séjour dans leur ville ; puis ils revinrent à Simon et après la mort de ce redoutable chef de la croisade, ils retournèrent au comte Raymond qu'ils reçurent dans leurs murs, avec son fils, en novembre 1219. Le jeune Raymond revint plusieurs fois à Gaillac et il y confirma par une Charte, en 1221, toutes les franchises et libertés dont jouissaient les habitants. Ceux-ci restèrent fidèles à la maison de Toulouse jusqu'au traité de 1229 et leur ville fut une des trente du comté qui durent être démantelées. Alphonse de France, héritier du comté par suite de son mariage avec la fille unique de Raymond VII, confirma la grande charte de Gaillac, et elle fut également confirmée par tous les rois, jusqu'à Louis XV, après la réunion du Languedoc à la France.

C'est à l'époque de la croisade contre les Albigeois qu'il est fait, pour la première fois, mention des consuls de Gaillac. En 1308, le sceau communal représentait l'archange saint Michel terrassant le dragon ; sur son bouclier, une croix cantonnée de quatre étoiles ; derrière lui, un coq : (...) CHAEL : ARCHA : CVSTOS : GALLIACI. Au revers, avec la croix de Toulouse : SIGILLVN :

..ALENS...S (*Galensensis ?*): CONSILIIⁱⁱⁱⁱ. Plus tard, et dès le XV^e siècle, il n'eût plus qu'un coq avec les fleurs de lis. Ce coq, armes parlantes de la ville, était la marque des poids, des mesures et des barriques, aussi le vin de Gaillac était-il connu dans toute l'Europe sous le nom de *vin du Coq*.

Il y eût d'abord six consuls, d'après les anciens statuts confirmés par Philippe le Bel, en 1288 ; puis leur nombre fut réduit à quatre en 1389. L'élection avait lieu chaque année, le 1^{er} août. Les élus prêtaient serment entre les mains du juge royal qui leur remettait le chaperon au nom du Roi, puis entre les mains de l'abbé, dans l'église Saint-Michel ; mais de son côté, l'abbé, avant de pouvoir prendre possession de son siège, devait faire à la porte de la ville et en présence des consuls, le serment de respecter les droits et libertés de la commune. Les élections communales se firent d'abord par le suffrage universel, puis on restreignit le droit électoral, et au XVII^e siècle, malgré la vive opposition des artisans, on fit nommer les administrateurs de la commune par soixante bourgeois, au choix des consuls, et tandis qu'on avait toujours pu prendre des candidats dans toutes les classes de la société, on décréta que le premier consul devait être de robe longue, c'est-à-dire noble ou avocat ; le second un bourgeois le troisième un marchand et le quatrième un cultivateur, et de même pour les conseillers, eu nombre de vingt-quatre, six de chaque classe. On en arriva à établir un cens d'éligibilité, et enfin, le gouvernement créa les offices municipaux, qui se vendaient au profit du trésor royal. Les consuls portaient la robe bourgeoise et dans les cérémonies le manteau comtal.

Gaillac était devenu au XIII^e siècle le chef-lieu de la judicature d'Albigeois, dont le juge devait aller siéger successivement à Cordes, à Rabastens, à Lisle, à Valence et au Bout-du-Pont d'Albi, principaux lieux du ressort. La juridiction au chef-lieu était en paréage et le juge royal l'exerçait, au nom des seigneurs, d'après un règlement arrêté en 1226 entre le comte Alphonse, l'abbé de Saint-Michel et le seigneur de Brens ; mais les consuls avaient avec le juge l'attribution des affaires criminelles et politiques par prévention, ils jugeaient en matière civile jusqu'à soixante sous et ils avaient exclusivement la connaissance des affaires de police et des délits ruraux.

C'est encore au milieu du XIII^e siècle que fut construit le pont sur le Tarn. L'initiative de cette construction revient à l'inquisiteur qui présida la grande assemblée où elle fut décidée, ce qui est la preuve de l'influence, de l'autorité même dont jouissaient encore dans le diocèse d'Albi les membres du terrible tribunal. Et cependant les gens d'église n'étaient guère d'accord entre eux, car une querelle qui survint à cette époque même entre l'évêque diocésain et l'abbé de Gaillac fit éclater une guerre locale qui désola l'Albigeois, mais qui eût au moins un résultat heureux pour la ville de Gaillac en lui fournissant l'occasion de s'affranchir du droit de pesade, moyennant une forte somme qu'elle donna à l'évêque pour l'entretien de sa petite armée. Elle obtint en

même temps de Philippe le Bel l'affranchissement de plusieurs droits onéreux pour les habitants.

III Au commencement du XIV^e siècle la ville de Gaillac, qui députa deux de ses bourgeois au concile de Tours convoqué pour l'affaire des Templiers (1308), eût à souffrir du passage des Pastoureaux (1320). L'invasion des Anglais causa au pays des maux infinis encore aggravés par les impôts et souvent par la peste et par la famine. En 1374, la ville, dépeuplée, ne comptait plus que 303 feux. Sept ans après elle était assiégée par l'ennemi auquel s'étaient joints les Routiers. Ils s'établirent hors de la ville, dans l'hôpital Saint-André, d'où ils ne sortirent qu'après avoir pillé les faubourgs. Pour prévenir le retour de semblable malheur, l'hôpital fut démoli. Il n'y avait plus alors que 64 feux à Gaillac. Puis la peste revint, avec elle la famine, et pour comble de maux les habitants furent excommuniés pour avoir démoli l'hôpital, bien que cette démolition eût été autorisée par le commandeur. La sentence, dont les conséquences étaient terribles, ne fut levée qu'en 1393.

Au XV^e siècle ce sont les mêmes tribulations, les mêmes calamités. Le voisinage du comte d'Armagnac, qui possédait Montmiral, força Gaillac à prendre parti dans les guerres civiles que termina la paix de 1413. Les Routiers revinrent ensuite ; il fallut les éloigner avec de l'argent et des vivres, et le plus exigeant fut André de Ribes, dit le Bâtard d'Armagnac. Cependant les Gaillacois contribuèrent de leurs bourses et de leurs bras à l'expulsion des Anglais, et Charles VII, pour les récompenser, leur permit de lever des droits sur la viande et principalement sur le vin vendu aux étrangers. Il a été de tout temps défendu de faire entrer en ville du vin étranger et cette prohibition avait but d'empêcher la falsification du vin du crû. Pour lui conserver sa vieille réputation, les habitants s'étaient encore soumis à une foule de mesures de police que, dans toute autre localité, on aurait repoussées comme vexatoires.

François I^{er} se montra bienveillant pour les habitants de Gaillac. D'abord il leur accorda le droit de prendre chaque année, en payant, cent cinquante pieds d'arbres dans les forêts de la Grésigne et de Giroussens pour faire du merrain ; c'est ce qu'on appelait le droit de *Gaudence* ; puis il confirma tous leurs privilèges lorsqu'il séjourna dans leur ville, en 1533, et l'on sait déjà qu'ils furent de même confirmés par tous les rois ses successeurs^{iv}. Deux ans après la réception de François I^{er}, le roi et la reine de Navarre passèrent aussi à Gaillac, mais sans s'y arrêter. Dans ce siècle, comme dans les dernières années du précédent, le Parlement chassé de Toulouse par la peste vint plusieurs fois siéger à Gaillac. Cette ville fut aussi éprouvée souvent par ce terrible fléau, et, de plus, elle eût beaucoup à souffrir des guerres de religion.

A Gaillac comme à Albi, à Castres et à Rabastens, la partie éclairée de la population embrassa de bonne heure les doctrines de Calvin. En 1562, il y avait dans la ville plus de trois cents réformés. Ils appelèrent de Rabastens le

ministre Salicet et s'emparèrent de l'église Saint-Pierre ; mais huit jours après, un édit les ayant autorisés à célébrer leur culte hors des villes, ils la rendirent aux catholiques. Ils s'établirent au faubourg, dans une grange. Cette situation ne pouvait être que provisoire. Ils firent bientôt une tentative pour s'emparer de Saint-Michel, et ayant échoué, ils parcoururent la ville en brisant toutes les images. Le jour de la Pentecôte ils furent plus heureux : ils réussirent dans une tentative sur Saint-Pierre, et, par suite, se rendirent maîtres de toute la ville, à l'exception de l'abbaye et du château de l'Orme. Alors les catholiques demandèrent du secours à Albi où Catherine de Médicis venait d'envoyer comme évêque et commandant militaire son cousin Strozzi ; une compagnie d'Italiens vint reprendre Gaillac et quatre-vingts réformés faits prisonniers furent mis à mort avec une incroyable barbarie. Cette terrible exécution ne restera pas sans vengeance : en 1568, les réformés rentrèrent dans la ville ; ils tuèrent sans pitié tous les prisonniers et mirent le feu au château de l'Orme où s'étaient réfugiés les catholiques échappés au massacre. Les réformés restèrent seuls maîtres de Gaillac jusqu'à la paix de 1570. Alors les catholiques rentrèrent et le gouverneur l'Étoile sut, par une fermeté qui lui suscita beaucoup d'ennemis, contenir les deux partis. Il eût pour successeur le capitaine Mons qui, à la Saint-Barthélemy, ordonna l'arrestation des protestants et en fit égorger soixante-quatorze ; cinq eurent la vie sauve, moyennant rançon ; un seul s'échappa des mains des assassins. La ville était alors décimée par la peste et la famine ; on mourait de faim dans les rues, disent les mémoires du temps. Ensuite les Gaillacois, à l'instigation des fanatiques de Toulouse, se déclarèrent pour la Ligue, et c'est dans leur ville que l'amiral de Joyeuse tint le conseil de guerre qui précéda le siège de Salvagnac. Quelques-uns essayèrent de secouer le joug des ligueurs ; mais Joyeuse les fit emprisonner. C'est seulement en 1596 que Gaillac se soumit à Henri IV.

L'histoire de Gaillac, pendant les deux siècles suivants, n'offre rien de particulier ; c'est l'histoire de toutes les villes du royaume auxquelles on arrache une à une toutes leurs libertés et qu'on écrase d'impôts ; mais là, comme partout, des tentatives de revendication, une agitation toujours croissante annoncent une prochaine émancipation.

La Révolution supprima à Gaillac plusieurs établissements religieux : 1° trois paroisses, Saint-Pierre de Vors, Saint-Laurent de Pompirac et Saint-Martin de Villecourtès ; 2° l'abbaye Saint-Michel qui, soumise à l'abbaye de la Chaise-Dieu dès le XI^e siècle, avait été sécularisée en 1536. Elle renfermait douze chanoines, quatre hebdomadiers et huit prébendiers ; 3° la commanderie Saint-Pierre, fondée par les comtes de Toulouse et à laquelle était uni l'hôpital Saint-André qui fut conservé. Le Roi avait réuni à cette maison hospitalière, en 1695, les biens de la maladrerie Saint-Jean, détruite au XVI^e siècle, et l'hôpital Saint-Jacques, ancienne hôtellerie pour les pèlerins, construite en 1220 sur le ruisseau de Clarieux ; 4° les religieuses bénédictines de Longueville dont la

communauté, fondée au XIII^e siècle, réunissait, lors de sa suppression, dix religieuses et deux converses : leur maison est aujourd'hui une ferme ; 5° les capucins appelés par les habitants, en 1587, et dont le nombre était réduit à cinq ; 6° enfin les confréries des Pénitents bleus, des Pénitents blancs et de Saint-Crépin, fondées au XVI^e siècle.

Archives anciennes de Gaillac

« Le rapport d'un commissaire chargé par les États de la province de faire une enquête sur la situation des communes, sous le double rapport de l'administration et des finances, nous apprend en quoi consistaient, en 1755, les archives de Gaillac. On lit dans ce rapport : « Il a été répondu (à Gaillac) que les papiers sont dans une armoire, laquelle nous ayant été ouverte nous avons trouvé que les papiers sont rangés en fort bon ordre ; qu'il y a seize liasses d'anciens actes en parchemin et un grand nombre de registres des délibérations et actes dont il y a un inventaire ; la dite armoire fermée de six clefs, dont les unes sont ès mains des consuls et les autres ès mains du syndic de la communauté ; qu'il y a de plus plusieurs tomes du cadastre, une ancienne brevette et celle dont on se sert qui sont au pouvoir des gardes cadastres ; y ayant aussi des cahiers des délibérations, plusieurs cahiers de comptes, les mandes et mémoires envoyés à cette communauté, qui sont ès mains du greffier ».

Nous avons retrouvé l'inventaire dont parle le commissaire des États : il a été fait en 1663 et continué jusqu'en 1770 ; mais il n'a pu nous servir qu'à constater de nombreuses pertes. Quoiqu'il en soit, le nouvel inventaire comprend encore 109 registres et 1 235 pièces, le tout réparti de la façon suivante entre les séries :

Lettres de série	Nombre d'articles	Registres	Liasse	Pièces		
				Parchemin	Papier	Totaux
AA	7	3	4	8	8	16
BB	32	27	5	3	114	117
CC	43	32	11	1	441	442
DD	3	-	3	3	74	77
EE	2	-	2	-	39	39
FF	12	1	11	13	125	138
GG	64	44	20	119	103	222
HH	8	-	8	7	146	153
II	6	2	4	1	30	31
	177	109	68	155	1 080	1 235

Nous signalerons dans la série AA le Cartulaire rédigé, il y a une vingtaine d'années, par M. Hugonet, alors secrétaire de mairie. C'est la copie des documents les plus importants des archives communales, et M. Hugonet y a réuni quelques chartes extraites de l'Histoire Générale du Languedoc.

Dans la série BB, la collection des registres des délibérations de la commune remonte à l'année 1495 ; mais il y a plusieurs lacunes regrettables, notamment, de 1557 à 1643, période des guerres de religion. Un chanoine de Saint-Michel, Mathieu Blouin, natif de Gaillac, a laissé sur l'histoire locale pendant cette période deux chroniques intitulées : l'une *Histoire du massacre des huguenots en 1562* ; l'autre, *Histoire des guerres des religions et de la prise de Gaillac (1562-1595)*. Ces chroniques, dont la première est écrite en vers patois, sont restées manuscrites, mais il en existe plusieurs copies.

Nous ne signalerons dans la série DD que les articles relatifs à la fontaine publique du Griffoul. La série suivante ne renferme que quelques pièces concernant la milice et sans grande importance.

Dans la série FF, plusieurs articles sont relatifs au droit de juridiction dans la seigneurie et l'on y remarquera, pour la singularité de la peine infligée, une sentence prononcée par les consuls contre un voleur de souches. Nous signalerons encore une ordonnance de police, rendue peu de temps avant la révocation de l'Édit de Nantes, et qui enjoint aux étrangers, désireux de loger à Gaillac, de fournir la preuve qu'ils sont catholiques. Il y a quelques pièces d'un long procès soutenu par les habitants contre l'abbaye, à propos des dîmes.

Les plus anciens registres paroissiaux (série GG) proviennent de l'église Notre-Dame de Boissel et remontent à l'année 1605 ; mais pour le XVII^e siècle, les collections de ces précieux registres sont très incomplètes. Parmi les documents importants de cette série, nous devons mentionner la bulle du Pape Jean XXII qui autorise l'établissement d'un collège et la sentence de l'official de Bourges levant l'excommunication lancée contre les habitants par l'évêque d'Albi qui prétendait ses droits lésés par les privilèges accordés à ce collège. Un acte de 1311 nous apprend qu'on avait coutume à Gaillac de porter aux funérailles le lit complet du défunt et que ce lit appartenait ensuite à l'hôpital Saint André.

La série HH renferme de nombreux documents relatifs au commerce des vins, depuis les lettres d'Édouard, roi d'Angleterre¹, données à Bordeaux au XIII^e siècle.

Enfin, on trouvera à la série II deux lettres autographes de Dom Vaissète, et une histoire manuscrite de Gaillac par M. Hugonet, l'auteur du cartulaire. C'est une compilation faite avec soin et enrichie de dessins et de plans.

¹ Les lettres du roi d'Angleterre manquent.

Les archives communales de Gaillac se complètent par un assez grand nombre de documents classés dans les archives départementales, où l'on trouve, indépendamment d'un fonds spécial (série E) assez important, les registres et les dossiers de procédure de greffe de la justice royale, les archives de l'hôpital Saint-André, les pièces qui ont servi à l'apurement des comptes de l'administration consulaire depuis le milieu du XVII^e siècle, du couvent de Longueville et des capucins, pièces qui sont devenues propriété nationale lors de la suppression des communautés religieuses en 1790.

ⁱ " *Attendentes igitur quam sit donum sapientiae pretiosum, quamque illius desiderabilis et gloriosa possessio, per quam ignorantiae tenebrae profugantur, ac erroris funditus eliminata caligine mortalium curiosa salertia suos actus et opera disponit et ordinat in lumine veritatis.* "

ⁱⁱ *Armorial des États du Languedoc*, Paris, 1767, in-4°. – D'après l'*Armorial général de France*, tome XIV, Gaillac portait d'or à un coq d'azur, crêté, beccqué, barbé et membré de gueules, une bordure crénelée de sable et un chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or ; mais les armoiries accordées à Gaillac, par lettres patentes du 14 mai 1822, sont d'azur, au coq d'or accompagné en chef de trois fleurs de lys du même rangées en fasce.

ⁱⁱⁱ Sceau rond de 60 mill. – Arch. Nat. J. 415, n° 239

^{iv} Pour faire connaître l'étendue des droits et privilèges dont jouissaient les habitants de Gaillac, nous croyons utile de citer les articles du dénombrement que les consuls présentèrent au Roi, en 1667 :

- I Premièrement disent que le Roy est seigneur, justicier hault moyen et bas, de ladicte ville de Gaillac, consulat et territoire d'icelle pour les trois quartz, l'autre quart appartenant au Sr abbé de ladicte ville, duquel territoire ilz ne puvent particulièrement designer la contenance, mais bien confronte en corpz avec le territoire de Lisle, Castelnau de Montmiral, Montelz, Broze, Rivières et la rivière de Tarn.
- II En oultre declarent lesdicts consulz que ladicte ville de Gaillac et territoire d'icelle est dans la province de Languedoc et la seconde du diocèze d'Alby, en sorte quelle suportte sa part et pourtion des tailles et autres charges de ladicte province quy sinpozent annuelement par ordre de Sa Majesté, suivant le despartement quy en est fait par messieurs les commissaires de l'assiette par ordre du dict diocèze dalby et par mesme moyen jouist de toutz les privileges, exemptions et immunités octroyées audict pays de Languedoc, et a seance de trois en trois ans aux Estats dudict pays de Languedoc.
- III Comme aussy disent et declarent qu'en ladicte ville est le siège principal de la judicature dudict pays d'Albigeois où la justice civile et criminelle y est exercée par le juge de Sa Majesté, tant aux justiciables de ladicte ville de Gaillac et territoire d'icelle que des lieux et territoires de Puiselcy, Pene d'Albigeois, Senoulhac, Cahuzac et autres en ressortissans, sauf que les consulz dudit Gaillac ont aussy la justice criminelle de ladicte ville et territoire, ensemble des cauzes politiques aulcunes des civiles, et concernant ladicte juridixion criminelle elle est exercée par le premier occupant entre ledict juge ou lesdictz consulz sans que le dernier occupant puisse rien entendre sur le premier.
- IV Pour l'administration de laquelle juridixion, tant civile que criminelle dudict juge et consulz, le Roy avoit accoustumé d'arranter la greffe en la tresorerie de Tholozé ; mais

- lesdictz greffes ont esté depuis longues années aliénés par Sa Majesté, estant presantement exercés par lesdits acquéreurs.
- V Oultre lequel greffe lesdicts consulz avoient de tout tempz et ont encore un greffier pour les cauzes concernant la police de ladicte ville et territoire, et un seau pour seller les actes concernant ladicte police auquel est représenté un cocq et trois fleurs de lis en chef, quy sont les armes de la ville.
- VI Davantage ladicte ville et communauté de Gaillac a droict de meures pour les bledz et autres grains, lesquelles sont basties a un bout de la grande place publique au-dessus de laquelle estoit, par le passé, la maison commune de ladicte ville, pour y tenir les assablées et conseilz politiques mesmes pour la garde des archifz tiltres et documans de la communauté.
- VII Dizent de plus lesdits consulz que ladicte maison commune a esté changée depuis peu de tempz, en une maison quy a esté acheptée de Mons^r. de Combettes, située au cartier de Peiriac, confrontant avec maison de Pierre Palis, marchand, et Albert Peyre, M^e appoticaire, quy a esté aussy dudict S^r. de Combettes, maison de Pierre Jean, marchand et autres confrontations, de laquelle maison lesdits consuls payent la taille comme estant cottisée.
- VIII De mesmes, déclarent lesdicts consulz que ladicte ville de Gaillac et territoire d'icelle a de soy, par privilège dudict pays de Languedoc, droict de franc aleu et terres franches, suivant la déclaration contenue aux antiens hommages, en sorte que les possessions et terres assizes dans ledict consulat ne sont sujettes à payer aucunes rentes ny autres droictz seigneuriaux, exepté les tailhes au Roy, si non qu'il aparaisse, par bons et valable tiltres, que lesdictes terres et possessions donnent rante au roy ou autres seigneurs ausquelz appartiennent divers fiefz situés en divers endroit dudict territoire de Gailliac, tout le surplus dudict territoire non comprins ausditz tiltres estant alodial et exempt de payer aucunes rentes ny sensives ou prestation, pour raison des francz fiefz, en payant la tailhe au Roy.
- IX Sy declarent qu'en ladicte ville il y a quatre consulz, quy sont esleus et créés annuellement par les habitans de ladicte ville, dans la maison consulaire, le premier jour du mois d'aoust, en conséquence des huit estous par les vieux consulz, à laquelle eslection desdictz quatre consulz est procédé par pluralité de voix et suffrages desdictz habitans, pardevant ledict sieur juge de Sa Majesté, lequel ensuite fait prester le serment en tel cas requis ausdictz consulz a ladicte place publique dans la pierre ou sont lesdictes meures du bled au dessus de laquelle estoit sy devant la maison commune, et ce a la requisition du procureur de Roy en ladicte judicateure d'Albigeois ou de son substitut, en présance du syndic de ladicte ville et des assesseurs desdictz consulz, et, ledict serment presté, lesdictz consulz ont accoustumé porter pendant l'année chaperons, robbe et manteaux my partis de drap ou sarge de flurance noir, escarlate ou estamet de milan rouge, les paremens de la robbe estant de sattin blanc et ceux du manteau de vellous noir, et ladicte année finye, ilz ont droict et faculté par costume inmemorialle, de prendre le tiltre de Bourgeois, sans confusion de leurs autres qualités.
- X Pour l'exercisse de ladicte charge consulaire, lesdictz consulz ont accoustumé avoir quatre sergens vestus de robes my parties de drap bleu et vert, avec un bonnet rouge, le tout aux despans de ladicte communauté, lesquelz, en ladicte qualité, ont accoustumé depuis un tempz inmemorial d'exploicter toutz actes de justice, tant dans la ville de Gailliac que distroit d'icelle.

-
- XI Davantage déclarent qu'en ladite ville y a droict de tenir trois marchés la sepmaine, sçavoir les jours de lundy, mercredy et vandredy, et trois foires chasque année, sçavoir l'une le jour et feste saint Jacques, premier du mois de may, l'autre estoit le jour de la saint Michel, vingt neufiesme de septembre, et despuis anticipée au jour de saint Laurens, dixiesme du mois d'aoust, et la dernière le jour de feste St Thomas, vingt uniesme du mois de décembre ; pour tenir lesquelles foires, lesdictz habitants ont la place ou est la fontaine de ladite ville, et divers autres, particulièrement celle quy est hors la ville, appellée de saint Antoine.
- XII Dizent de plus quil appartient à ladite ville la petite boucherye, laquelle lesdictz consulz arrangent a vingt-cinq ou trante livres, ou plus ou moingz, et la grande boucherye appartient a des particuliers, de quoy Sa Majesté ne prend aulcun droict ny revenu, si ce n'est celluy de l'équivalent comme est accoustumé.
- XIII Encore appartient à la communauté le poidz de ladite ville, pour les marchandizes et autre choses quy se vendent et débitent en icelle, lequel poidz, despuis un tempz inmemorial, ilz afferment annuelement à quarante ou cinquante livres, plus ou moingz.
- XIV Appartient aussy à la communauté le droict d'inquand des mubles et autres choses quy se vendent en ladite ville, quy s'arrante annuelement a quinze ou sectze livres.
- XV En oultre appartient à ladite communauté de Gaillac, le droict du gourratage et marque du vin que lesdictz consulz ont accoustumé d'arranger annuelement à cent cinquante ou tant de livres.
- XVI De plus, a ladite ville ce privilège, despuis un temps inmemorial, d'empescher que le vin estranger n'entre dans ladite ville et consulat, et de faire dessandre les vins qui se reculissent au vignoble dudict Gaillac, en la ville de Bourdeaux, ainsin qu'est contenu aux privileges a eux accordés et transactions sur ce passées.
- XVII Dizent lesdictz consulz qu'il appartenoit à la communauté, suivant les patantes du Roy Francois, du XXII^e febvrier 1520, la faculté de prendre cent cinquante piedz d'arbres annuelement, pour faire de marrain, des forestz de Grézigne et Giroussens, en payant le contenu ausdictes patantes, duquel privilège la communauté s'est despartie despuis plus de trante ans, n'en ayant aulcunement jouy, et déclarent encore ne sen vouloir ayder ny servir à l'advenir.
- XVIII Pour le regard du péage et leude, tant sur l'eau que chemins, en ladite ville de Gaillac et territoire d'icelle, appartient au Roy, qui a accoustumé en faire faire l'afferme et arrangement, de trois en trois ans, dans la tresorerie de Tholoze.
- XIX Sy dizent et déclarent que les habitans de ladite ville ont droict et faculté de tout tempz de faire et dresser dans icelle, fauxbourgz et juridixions, chascun à son esgard, pigeoniers, forges et fours, sans pour ce en payer au Roy aulcune prestation ny redevance, autre que les talhes ordinaires, suivant l'alivrement du fondz.
- XX Dizent et déclarent que les deux moulins qui sont en ladite ville sur la rivière de Tarn, l'un appartenement, sçavoir, celluy quy est dans ladite ville au sieur baron de Dalon, et celluy quy en est hors, à monsieur le marquis de Cessac, quy les jouissent présentement et en payent les talhes ordinaires et extraordinaires.
- XXI Dizent quen ladite ville y a deux portz, pour le passage de ladite rivière de Tarn, l'un appellé de Gaillac et l'autre de Berenx, lesquelz sarrantent, tant au profit de Sa Majesté que du sieur abbé dudict Gaillac et autres pairs, ne le saichant autrement sinon que les

habitans dudict Gaillac ont droict et faculté de passer et repasser, à pied et à cheval, audict port de Gaillac, quy appartient audict sieur abbé, sans en rien payer.

- XXII Encore dizent et déclairent que le Roy a divers rantes audict Gaillac et consulat, et qu'il y a plusieurs particuliers quy prenent et jouissent aussy de rantes dans ladicte ville et consulat, establies sur valables tiltres, entre autres ledict sieur abbé de Gaillac, l'hospital St André, l'hospital St Jacques, les Dames religieuzes, et autres que lesdictz consulz ne sçauroint exprimer.
- XXIII De plus dizent et déclairent qu'il appartient ausdictz consulz le patronat de la commanderie et hospital St André de ladicte ville, mesmes de l'hopital St Jacques de Clarieux et de divers chappelles qu'ilz confèrent, vacation arrivant, et de la Maladrerie.
- XXIV De mesmes sont lesdictz consulz fondateurs et constructeurs de la chapelle St Roch, bastie au lieu appellé de la viocave, quy est dans le fondz de la communauté. – (Archives de la Préfecture)

SERIE AA Actes constitutifs et politiques de la commune

AA 1 961-1697

Cartulaire [copie XIX^e s.]. (*Registre*) in-folio, 170 f., papier.

Ce registre de copies pourrait être de Louis de Combettes : l'écriture est proche des registres conservés aux Archives départementales du Tarn

Testament de Raimond I^{er}, comte de Toulouse (961).

Charte concédée à la ville par le Comte de Toulouse (1221).

Autre charte du même (1227).

Accord entre l'abbé et Raimond VII sur leurs droits respectifs dans la ville (1231).

Délibération des habitants, réunis dans l'église Saint-Pierre, en présence de f. Pons Du Puget, de l'ordre des frères Prêcheurs, inquisiteur de la foi, sur la nécessité de construire un pont sur le Tarn. Ils consentent à une cotisation par quinzaine dans toutes les paroisses de la ville, et, pour la construction, ils s'en rapportent à la décision d'une assemblée qui sera composée de l'inquisiteur, des consuls de deux prudhommes élus dans chacun des sept quartiers.

Vidimus des statuts de la ville arrêtés en 1271, par un conseil de quatorze prudhommes et approuvés par Philippe-le-Bel ; il y est dit que les communes voisines ne voulant rien donner pour le pont, on demandera qu'elles y soient contraintes.

Bulle de Jean XXII instituant le collège de Gaillac, pour y enseigner les sciences et les arts libéraux (1329) *cf GG 55*.

Lettres de confirmation des privilèges de la ville par les rois Louis XI, François II, Henri IV et Louis XIV *cf AA 2*.

Acte constatant que l'abbé, avant de prendre possession, est tenu de jurer, à genoux, à la porte de la ville, qu'il maintiendra les libertés et privilèges des habitants *cf AA 3*.

Délibérations relatives à l'entrée du roi François I^{er}.

Bulle de sécularisation de l'abbaye Saint-Michel (1534).

Histoire des troubles advenus à Gaillac et aux environs de 1559 à 1593.

Voeu à saint François-Xavier, contre la grêle, qui, depuis plusieurs années, dévastait la plaine de Gaillac (1697).

Etc.

AA 2 1466-1688
2 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier

Lettres patentes des rois Louis XI (copie 1646), François II, Henri IV, et Louis XIV confirmant les privilèges, franchises et libertés de la ville de Gaillac. *Signature de Louis XIV*

Lettres d'amortissement portant reconnaissance par Louis XIV des possessions, droits et coutumes des habitants (1688).

AA 3 1508

Acte du serment que prêta devant la porte de l'église Saint-Michel et en présence des consuls, le nouvel abbé Clément de Cherny, de maintenir les habitants dans leurs privilèges et libertés. L'abbé s'excusa de ne pas prêter ce serment aux portes de la ville, comme il le devait, attendu que ce ne serait pas séant pour un abbé réformé. *1 pièce, parchemin*

AA 4 1612-1778

3 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier

Actes de foi et hommage au Roi par les habitants.

Dénombrement des privilèges de la communauté.

Arrêts et ordonnances confirmant ces privilèges.

AA 5 1671-1675

(registre) in-folio, 857 f., papier. Répertoire

Confection du papier terrier du Domaine.

Reconnaisances de la ville de Gaillac et de son consulat.

Tarif des droits de péage, etc.

AA 6 1679

"Recueil des arrests et ordonnances portant règlement pour les Diocèses Villes et communautez de la

Province de Languedoc". *(Cahier) in-folio, 59 pages (imprimé)*

AA 7 1629-1781

1 pièce, parchemin ; 7 pièces, papier

Lettre de convocation aux États Généraux de la province, sans adresse. *Signature de Louis XVI*

Correspondance des consuls avec diverses personnes et relative à des procès en instance ; à l'administration générale ; au logement des troupes ; à la peste, aux maladies épizootiques, etc.

Correspondance des consuls de Gaillac chargés de mission pour les affaires de la ville.

Lettres de l'intendant et de son subdélégué, du président de Foucaud, du duc de Roquelaure ; des juges, procureurs, syndics et autres fonctionnaires.

AA 8 1506-1774

Privilèges

5 pièces, papier (1 imprimé)

Division des terres et juridictions des villes de Gaillac et Lisle.

Réunion définitive au domaine du Roi, de la huitième partie de la seigneurie de Gaillac.

Dénombrement fourni par les consuls de la ville de Gaillac (1667).

Réclamation contre les prétentions du fermier du domaine d'exiger à Gaillac les droits de leude, de péage, de coup, etc.

Mémoire pour le syndic du diocèse,
prenant fait et cause pour les
consuls de Gaillac, contre les
fermiers du domaine engagé à vie à
la marquise de Saissac.

AA 9 1773

"Ordonnance concernant la
conservation des chemins et fossés
dans l'étendue du Diocèse d'Alby".

(Affiche) 1 pièce, papier (imprimé)

AA 10 1783-1785

"Procès-verbal de l'assemblée des
gens des trois-états du pays
d'albigeois, tenant les États
particuliers du diocèse d'Alby".

(Cahier) 3 pièces, papier (imprimé)



BB 6. Registre de délibérations (1525-1537).

SÉRIE BB Administration communale

BB 1 1609-1752
 Personnel de l'administration communale. *10 pièces, papier (2 imprimés)*

Règlement pour la mutation consulaire et le syndic (1609).

Déclaration du Roi portant règlement pour les communautés du Languedoc (1697).

Installation d'un troisième consul alternatif (1709).

Ordonnances de l'intendant approuvant les élections consulaires et statuant sur des contestations relatives à ces élections.

Arrêt du Parlement portant règlement pour les élections des consuls et des conseillers des communautés (1738).

Ordonnance de l'intendant pour l'établissement d'un conseil politique à Gaillac, en exécution de l'arrêt de 1689 (1752).

Procès verbal de nomination des conseillers politiques.

BB 2 1713-1767
 Élections consulaires. *49 pièces, papier*

Procès-verbaux d'élection, et pièces relatives.

Élections faites par l'intendant, de l'ordre exprès du Roi.

Lettres de cachet remplaçant les casernes (listes de candidats) des

quartiers et nommant directement les officiers municipaux.

Procès verbaux d'installation, etc.

BB 3 1554-1571
 Robes consulaires. *2 pièces, parchemin*

Autorisation par les généraux des finances en Languedoc, pour une imposition à appliquer aux robes des quatre consuls et des quatre valets consulaires, savoir : 25 livres pour chaque robe de consul et 10 livres pour la robe du serviteur.

Lettres de Charles IX autorisant une imposition de plus de 25 livres pour chaque robe de consul, si cette somme ne suffit pas, à cause de la cherté des marchandises. Il s'agit de robes longues, manteaux et chaperons, le tout mi-parti de fin drap, rouge et noir, avec les parements de velours et de satin.

BB 4 1495-1509
 Délibérations du conseil de ville. *(Registre) in-folio, 274 f., papier. Langue vulgaire*

Les habitants sont en *tribulation* à cause de l'arrivée du Comte d'Astarac avec ses gens (folio 14).

Peste : la ville fait un voeu à saint Pierre et à saint Michel.

Règlement sur le gouvernement des écoles et *magistes* et sur la rétribution à payer par les élèves.

Élections consulaires.
 Réclamations contre les tailles par des sexagénaires et autres contribuables.
 Procès relatifs aux vins.
 Affaires de voirie urbaine.
 Vote des impositions royales et locales.
 Le consul Bernard Calvet est frappé de la dague sur la place publique : information et procès.
 "Le Baylaman de las claus de les portes de la vila de Galhac" : les gardiens des clefs *del cargado*, des portes Saint-Pierre et Saint-Jacques, prêtent serment.
 Le parlement de Toulouse vient siéger à Gaillac (15 août 1506), à cause de la peste.
 Délibération relative au transport des vins de Gaillac à Bordeaux.
 Plantation de bornes pour marquer les limites entre Gaillac, Lisle et Castelnaud.
 Réparation du Griffoul.
 Etc.

BB 5² 1509-1525
 Délibérations du conseil de ville.
(Registre) in-folio, 285 f., papier. Langue vulgaire

Mutations consulaires.
 Élections des jurats et des conseillers.

² Registre retrouvé au musée du Cayla et réintégré dans les archives en 2000.

Fixation des gages des officiers municipaux.
 Statut relatif à la vente et à la circulation des vins : les vins de gaillac sont bons, forts, *poys sanz* et de telle nature, que plus ils voyagent par terre ou par eau et meilleurs ils sont, c'est pourquoi on vient les chercher de Bretagne, de Flandre, de Picardie, de Normandie, d'Angleterre, de Gascogne, de Bigorre et d'autres pays.
 Délibérations relatives : aux écoles ; aux tables de la place ; au *dégayrage* ; aux arbres plantés dans les fossés de la ville ; au *mazel* (boucherie) ; à une réclamation de l'abbé relative à la taille de ses biens ruraux ; à la voirie urbaine ; au théron du Castel de l'Orme.
 Vote des impositions.
 Etc.

BB 6 1525-1537
 Délibérations du conseil de ville.
(Registre) in-folio, 278 f., papier. Langue vulgaire

Nomination des auditeurs des comptes.
 Réparation du Griffoul.
 Police des marchés.
 Procès de la ville avec le notaire de Bosco.
 Nomination du trésorier de la commune.
 En 1526, il n'y a pas eu de vin, le conseil prend la résolution de laisser entrer le vin étranger .

Rappel d'une ancienne transaction des habitants avec l'abbé relative au moulin construit sous le *Cargado*, aux tailles, etc.

Peste de 1529 : les habitants font un voeu à Notre-Dame de Cahuzac.

Règlement des dépenses occasionnées par la peste.

Famine en 1531.

Passage du roi François I^{er} et d'un grand nombre de seigneurs ; préparatifs de réception.

Difficultés à ce sujet avec les consuls d'Albi.

Autorisation *al Re de la poda* et à toute sa compagnie, de jouer, de danser et de se livrer à toutes les joyeusetés accoutumées, à la condition qu'ils ne danseront ni pendant le carême, ni pendant la nuit, et qu'ils ne feront mal ni dommage à personne. Ils prendront à la maison commune leur bannière, les armes de leur roi, le penoncel de taffetas noir et jaune, et rapporteront le tout après les jeux qui ne pouvaient durer que pendant les trois jours de carême entrant.

Etc.

BB 7 1537-1557
Délibérations du conseil de ville.
(Registre) in-folio, 322 f., papier. Langue vulgaire. Ce registre atteint par l'humidité est en partie illisible

Mutations consulaires.

Vote des impositions.

Règlement sur les attributions des syndics.

Nomination des auditeurs des comptes.

Délibérations relatives aux écoles.

Les hôpitaux demeurent chargés de nourrir les orphelins de père et de mère.

Choix d'un prédicateur.

Règlement de police relatif à la sureté, à la salubrité, à la vente du poisson, etc.

Démarches pour avoir en la justice de Gaillac *un scel rigoureux*.

Nomination des députés à l'Assiette d'Albi.

Remontrances sur le prix des chandelles : si les *mangoniens* ne veulent pas les vendre, comme dans les localités voisines, 20 deniers la livre, on donnera, à ce prix, le monopole de la vente à un seul marchand.

Etc.

Voir BB 31 1593-1594

Délibérations du conseil de ville.
(Fragment, cahier)

BB 8 1643-1648
Délibérations du conseil de ville.
(Registre) in-quarto, 363 f., papier

Élections consulaires.

Nomination des syndics, du trésorier, des auditeurs des comptes, etc.

Exemption de tailles en faveur de M. de Foucaud, pour son jardin dont il laisse jouir les habitants.

Réparation du quai.

Vote des impositions.

Gratification au prédicateur.

Procès entre la ville et M. d'Huteau

Réparations : aux prisons, à la fontaine, à la muraille du Château du Roi renversée par un débordement du Merdialou.

Contestations avec MM. de Cessac, de Rivières, le commandeur de Saint-Pierre et autres, relativement à la contribution sur des biens qu'ils prétendaient nobles.

Aumône de 100 livres aux capucins.

Le conseil ordonne de faire réintégrer tous les papiers des archives de la commune et de les renfermer dans une armoire.

Plaintes sur la négligence des consuls à s'habiller décentement : ils doivent toujours être vêtus de noir et porter la robe bourgeoise ; après la prochaine élection, il leur sera enjoint de se conformer en cela aux anciens usages et aux statuts de la communauté.

Ouverture de la porte de la Gastouille.

Publication du ban des vendanges.

Permission au commandeur de Saint-Jacques de donner à colloge les biens de cet hôpital.

Réparation de la tour du Tarn.

Réclamation de Guillaume de Vaissète, procureur du Roi, *député* en Cour pour y suivre un procès, contre la taxe de ses vacations, réglée à raison de 3 livres 10 sous par jour.

Etc.

BB 9 1648-1655 [*sic* 1654]

Délibérations du conseil de ville.
(*Registre*) in-quarto, 375 f., papier

Élections consulaires.

Nomination des assesseurs, des syndics, des auditeurs des comptes, du trésorier et du greffier.

Vote des impositions.

Emprunts.

Attribution de 20 livres à chaque consul pour lui aider à acheter la robe bourgeoise.

Logement du régiment de la Reine et d'autres troupes.

Réparation de la muraille de la ville.

Établissement des religieuses de Fargues, à Gaillac, par Marie de Lordat, veuve de Belesta.

Protestations contre la construction du moulin de Rabastens.

Pouvoir donné aux consuls de faire le corps-de-garde de Saint-Antoine.

La peste règne à Toulouse : le conseil établit un conseil de santé et fait dire des messes aux capucins (août 1652).

Taxe du pain.

Les gages du médecin Pélissou [*sic* Pélissier] sont fixés à 200 livres.

Réparations au Château de l'Orme.

Contrainte contre le régent Arbinet qui, depuis que la peste a cessé, n'est pas rentré pour faire sa classe.

Dépenses occasionnées par la peste ; gages des désinfecteurs et des parfumeurs.

Construction de la chapelle de la Viocave.

Vote de 42 livres pour les robes et les bonnets des sergents.

Etc.

BB 10 1655-1661

Délibérations du conseil de ville.

(Registre) in-quarto, 419 f., papier

Contient des feuillets complémentaires retrouvés et rassemblés par Jean Calvet en 1923. L'année 1655 est très incomplète.

Élections consulaires.

Nomination des assesseurs, des syndics, du trésorier, des auditeurs des comptes, etc.

Réparation de la fontaine.

Fixation du ban des vendanges.

Logement de troupes.

Emprunts.

Marque des vins.

Réparations au corps-de-garde de la porte Saint-Pierre et au Griffoul.

Démolition des maisons de la place.

Vote des impositions.

Députation à M. d'Arpajon, à Sévérac.

Réparation du Griffoul de la Sospèze.

Pouvoir aux consuls d'aller, avec les habitants qu'il leur plaira de choisir, visiter les chaix des marchands de vin.

Ordre de renfermer les papiers des archives dans une armoire.

Nomination de commissaires pour faire l'inventaire de ces archives

Transaction avec le seigneur abbé, portant règlement pour les vendanges.

Logement des gardes du cardinal Mazarin.

Réparation des ponts, des murailles et des chemins du vignoble.

Etc.

BB 11 1673-1679

Délibérations du conseil de ville.

(Registre) in-quarto, 467 f., papier

Élections consulaires.

Nomination des syndics, des auditeurs des comptes, etc.

Vote des impositions.

Logement des gens de guerre.

Établissement d'un conseil de direction pour seconder les consuls dans l'administration.

Logement de la compagnie de M. d'Ambialet, régiment Villeneuve.

Levée de 51 soldats de milice.

Lettres de maîtrise accordées au chirurgien Huc.

Emprunt pour la subsistance du régiment du Maine.

Défense de faire entrer du vin étranger pour faire de l'eau-de-vie.

Ordonnance de police portant défense de nourrir des porcs, des oies, des canards dans la ville.

Réparation du collège.

Traité pour la subsistance des régiments de Navarre et de Villeneuve.

On envoie en toute hâte des hommes à cheval dans le Rouergue, pour amener des bouviers pour le charroi des vendanges.

Une députation est chargée d'aller solliciter l'établissement à Gaillac de la Chambre de l'édit ; les députés sont autorisés à donner quatre ou cinq cent pistoles à celui qui pourra procurer cette faveur à la ville.

Autorisation aux députés de donner mille pistoles si cela est nécessaire.

Défense de louer les maisons sans présenter les locataires aux consuls.

Réquisition à l'abbé de distribuer, selon l'ancienne coutume, l'aumône connue sous le nom de *cène*.

Contrat pour la régence des écoles avec le prêtre Sabatier.

Le conseil demande que le crédit pour les robes consulaires réduit à 300 livres par les commissaires royaux soit rétabli à 600 livres, la ville de Gaillac étant la principale de la judicature et parce que les consuls portent avec leur robe le manteau comtal mi-parti de drap noir et écarlate et doublé de velours noir.

Contrat de la régence du collège avec le prêtre Jean Arbinet, Sabatier ayant accepté un bénéfice ecclésiastique.

Nomination de deux *chasse-coquins*.

Etc.

BB 12 1680-1686

Délibérations du conseil de ville.
(*Registre*) in-quarto, 460 f., papier

Élections consulaires.

Nomination des syndics, des auditeurs des comptes, etc.

Vote des impôts.

Arrêt du Conseil du Roi portant décharge de la pesade en faveur de la ville de Gaillac.

Poursuites contres plusieurs comptables reliquataires

Inventaire des titres des archives relatifs à la défense d'entrer des vins étrangers dans la ville.

Règlement sur la largeur des douves des barriques.

L'hôpital Saint-André est établi dans un local plus sain.

Autorisation d'établir une glacière au boulevard de l'Éperon : la glace se vendra 2 deniers la livre.

Imposition pour l'achat d'une trompette.

Publication d'un monitoire contre tous ceux, consuls ou autres, qui ont introduit en ville du vin étranger ou facilité cette introduction, de quelque manière que ce soit.

Réparation du boulevard de la Gastouille et de la Portanelle.

Confiscation d'une charretée de vendange ; brûlement de la charrette et des comptes.

Les consuls poursuivront la réintégration d'une cloche aux armes de la ville, prise pendant les guerres de religion et retrouvée dans le château d'Alos, aujourd'hui

occupé par les soldats du régiment du Koenigsmarck ainsi que celui de Rouire, les seigneurs de ces châteaux étant protestants.

Procès avec les jurats de Bordeaux au sujet d'une nouvelle ordonnance sur la descente des vins.

Présent de vin muscat au syndic général de la province.

Etc.

BB 13 1686-1692

Délibérations du conseil de ville.

(Registre) in-quarto, 461 f., papier

Élections consulaires.

Nomination des syndics, des auditeurs des comptes, etc.

Délibéré qu'il sera fait un règlement sur les prix du gibier et de la volaille.

Suite de l'affaire contre les jurats de Bordeaux *cf BB12*.

Vote des impositions.

Traité avec les bouchers pour la vente de la viande.

Echange du chemin du port de Brens avec le marquis d'Ambres.

Pourvoi contre un arrêt du parlement relatif à la nomination des assesseurs.

Règlement sur l'ouverture des vendanges : on assemblera les habitants pour fixer le jour, et, de suite, on enverra chercher les bouviers dans le Rouergue.

Enregistrement de l'arrêt prononcé contre les jurats de Bordeaux.

Arrêt du Conseil permettant aux Gaillacois de se servir pour les barriques de telle jauge qu'ils voudront.

Ordre de planter des mûriers.

Démolition de la muraille de la porte Notre-Dame.

Les consuls sont autorisés à confier le collège à des Irlandais.

Ordre de diriger sur Toulon tous les peigneurs et fileurs de chanvre.

Règlement contre la mendicité.

Nomination des conseillers politiques.

Obligation aux meuniers de se servir du boisseau de cuivre pour la mouture.

Émeute contre les gens du Rouergue qui étaient venus à Gaillac pour s'approvisionner de blé.

Organisation de la milice bourgeoise.

Etc.

BB 14 1692-1702

Délibérations du conseil de ville.

(Registre) in-quarto, 546 f., papier

Élections consulaires.

Nomination des syndics, des auditeurs des comptes, etc.

Vote des impositions.

Logement des compagnies de garde bourgeoise.

Nomination des régents, des gardes-cadastres.

Installation de Jean Lombard, maire, par acquisition d'office.

Ordre par l'intendant de surseoir à l'élection consulaire.

Délibération relative au voeu fait à saint François-Xavier dans l'église Saint-Jean.

Procès-verbal dressé par l'archevêque au sujet de ce voeu.

Confiscation de vin étranger.

Nomination des conseillers politiques.

Imposition pour la construction de la voûte de l'église Saint-Michel.

Monitoire contre les détenteurs des papiers de la commune.

Établissement d'un banc pour les consuls dans l'église Saint-Jean.

Rappel des anciens statuts et règlements relatifs aux vins étrangers.

Ordre aux consuls qui n'ont pas rendu leurs comptes de les présenter aux auditeurs, sous peine de la privation de leur robe.

Bail des tailles à des collecteurs forcés.

Tarif pour les journées des vigneron.

Délibéré qu'il sera fait un état du dommage causé par la gelée et un acte d'abandon de fruits.

Bail des réparations à faire à la voûte de Saint-Michel.

Etc.

BB 15 1702-1709
Délibérations du conseil de ville.
(Registre) in-quarto, 434 f., papier

Élections consulaires.

Nomination des syndics, auditeurs des comptes, etc.

Tirage au sort de la milice : sont exceptés les fils des gentilshommes, des avocats et des bourgeois.

Vote des impositions.

Dépenses ordinaires : aux consuls, 400 livres ; aux assesseurs, 9 livres ; armoiries des consuls, 24 livres ; au greffier, 75 livres ; aux cadastriers, 36 livres ; aux régents des écoles, 300 livres ; aux huit gardes-vignes, 80 livres ; aux valets des consuls, 92 livres.

Nomination et prestation de serment des conseillers politiques.

Réparations à l'église Saint-Pierre, construction de la voûte.

Imposition pour les Dames régentes.

Installation d'un lieutenant de maire, par acquisition d'office ; d'un auditeur des comptes, au même titre.

Bail des boucheries.

Lettres de provision de l'office de lieutenant de police.

Contestations entre les consuls et le juge royal relativement à la procédure contre l'assassin du prêtre Mazens.

Règlement prohibitif de la sortie des grains.

Des archers sont chargés de chasser de la ville les pauvres étrangers.

Bail des écoles pour trois ans.
 Installation d'un prévôt.
 Achat de grains.
 Installation du notaire Demurs en l'office de premier consul alternatif.
 Etc.

BB 16 1710-1712

Délibérations du conseil de ville.
(Registre) in-quarto, 168 f., papier

Élections consulaires.

Réception d'un greffier par acquisition d'office.

Nomination des conseillers politiques.

Réparations aux prisons.

Ordre de faire réintégrer dans les archives tous les titres de la ville.

Nomination de collecteurs forcés.

Renouvellement d'un voeu à l'Immaculée Conception.

Vol d'une des statuette de la fontaine publique : elle est retrouvée chez un fondeur d'Albi.

Nouvelle création d'un office de maire ; il est acheté par M. Deverdun.

Lettres de provision de l'office de substitut du procureur général du Roi à Gaillac, en faveur de Joseph Vaissète, avocat en Parlement, en remplacement de son père, décédé (4 avril 1710).

Bail des boucheries.

Règlement pour la conservation de la récolte des raisins : les chasseurs doivent tenir leurs chiens en laisse

dans les vignes ; la peine du fouet appliquée aux voleurs de raisins, ...

Lettres de provision de l'office de substitut, en faveur de Druillet, avocat, par suite de la démission de Joseph Vaissète (26 août 1710).

Vote des impositions et des dépenses communales.

Réception d'Antoine de Combettes pourvu de l'office de procureur du Roi, en remplacement de Géraud de Vaissète.

Etc.

BB 17 1712-1718

Délibérations du conseil de ville.
(Registre) in-quarto, 521 f., papier

Élections consulaires.

Réception de consuls alternatifs des premier et deuxième chapérons.

Nomination des conseillers politiques.

M. de Mazières est reçu gouverneur par création d'office.

Bail forcé des tailles.

Vote des impositions et des dépenses communales.

Honneurs funèbres de M. de Mazières.

Arrêté prohibant la sortie du merrain.

Réception de M. Fieuzet de Lastours en qualité de procureur du Roi.

Publication d'un nouveau règlement général de police.

Réparation du clocher de Saint-Pierre.

Liquidation de la finance pour l'office du maire.

Réparations au pont du Théron, au Château de l'Orme.

Bail des boucheries ; des écoles.

Nomination de collecteurs forcés.

Réception du sieur d'Huteau, nommé gouverneur de Gaillac, en remplacement de Mazières, décédé.

Etc.

BB 18 1719-1726

Délibérations du conseil de ville.
(Registre) in-quarto, 520 f., papier

Élections consulaires.

Nominations des assesseurs, des syndics, des auditeurs des comptes, etc.

Vote des impositions et des dépenses communales.

Nomination de collecteurs forcés.

Baux des boucheries et des écoles.

Taxe du blé.

M. de Druillet est pourvu de l'office de maire.

La ville est menacée de la peste.

Nomination d'un conseil de direction.

Les portes de la ville sont fermées.

La livre de pain est taxée à 19 deniers.

Établissement d'un conseil de santé.

Nomination des conseillers politiques.

Choix d'un local pour y établir l'abattoir.

Ordre de service pour la milice bourgeoise à la garde des portes : les ecclésiastiques doivent y prendre part à leur tour.

Autorisation aux consuls de bailler aux plus offrants les vacants du Château de l'Orme.

Acquisition de la maison de la Croix-Blanche.

Taxe de la viande.

Enregistrement d'un édit portant défense aux protestants d'exercer la profession d'imprimeur ou de libraire.

Réparation de la glacière.

Bail des casernes, etc.

Transcription d'une transaction de 1637, entre l'abbé et les habitants, sur la dîme des vendanges.

BB 19 1727-1737

Délibérations du conseil de ville.
(Registre) in-quarto, 653 f., papier

Pour la régence du collège, la ville fera venir trois régents de Paris et il sera donné à chacun d'eux 200 livres par an et 75 livres pour frais de voyage.

Traité pour la vente de la glace.

Bail des biens abandonnés.

Réparations à la grande fontaine.

Nouveau règlement pour les écoles.

Nomination d'auditeurs des comptes ; de collecteurs forcés.

Vote des impositions et des dépenses communales.

Enregistrement de l'arrêt du Conseil qui confirme à la ville de Gaillac le droit de prohibition des vins étrangers.

Le conseil exige des capucins une reconnaissance de la fondation de leur couvent par la ville. (L'acte de fondation est de 1588 et le traité pour la construction du couvent de 1624).

Enregistrement d'un arrêt portant défense de planter des vignes.

Installation du maire Charpentier.

Sursis à l'élection consulaire par suite du rétablissement des offices municipaux.

Réception du sieur Bermond, lieutenant de maire alternatif.

Etc.

Voir BB 32³ Délibérations du conseil de ville 1737-1741

BB 20 1746-1750
Délibérations du conseil de ville.
(Registre) in-quarto, 221 f., papier. La fin du volume est abîmée par l'humidité

Transaction sur une saisie de vins.

Prières publiques pour obtenir de la pluie.

Nomination des régents et de deux examinateurs des élèves.

Vote des impositions et des dépenses communales.

Nomination des auditeurs des comptes.

Bail des boucheries.

Etc.

BB 21 1751-1756
Délibérations du conseil de ville.
(Registre) in-quarto, 211 f., papier

Élargissement de la rue qui conduit à la grande place : plusieurs délibérations à ce sujet.

Construction d'un arceau à l'entrée du couvert.

Deux statuette de la fontaine publique sont détachées du groupe, pendant la nuit, par des inconnus.

Bail des tailles.

Etc.

BB 22 1757-1763
Délibérations du conseil de ville.
(Registre) in-quarto, 384 f., papier

Réparations au pont près de l'église Saint-Jean.

MM. Charpentier, maire ; d'Yversen, lieutenant de maire.

Vote des impositions et des dépenses de la commune.

M. d'Yversen, maire alternatif.

M. Coutaud, lieutenant de maire.

Sur la proposition de M. Coutaud, l'avocat Teyssonnières est député aux États de la province ; protestations contre cette nomination, par MM. d'Yversen, maire, de Combettes, doyen, Cousin, de Montfa et autres.

³ Document retrouvé par Jean Calvet, maire de Gaillac (1919-1941 et 1945 -1959) et coté BB 19bis par M. Le Pottier en 1986.

Fos, lieutenant de maire et premier consul.

Bail des tailles.

Réclamations en matière de contributions.

Vote des impositions et des dépenses.

Enregistrement de l'arrêt du Conseil qui maintient les gens des trois États du Languedoc dans leurs usages, droits, libertés et franchises ; d'un autre arrêt du Conseil cassant un arrêt du Parlement qui revendiquait le droit de vérifier les lettres autorisant les impositions.

Etc.

BB 23 1763-1767

Délibérations du conseil de ville.
(Registre) in-quarto, 324 f., papier

Élections consulaires.

Reconnaissance des officiers municipaux par acquisition d'office.

Nomination des conseillers politiques.

Vote des impositions.

Logement de troupes.

Bail des boucheries.

Dépenses ordinaires ; deux consuls à 100 livres chacun ; deux à 80 livres ; quatre valets à 50 livres ; habillement de ces serviteurs 60 livres ; gages du greffier 250 livres ; flambeaux et cierges des consuls 60 livres ; aux trois régents 380 livres ; aux deux régentes 200 livres ; livrée consulaire du maire 100 livres ; du lieutenant du maire 100 livres.

Etc.

BB 24 1768-1774

Délibérations du conseil de ville.
(Registre) in-quarto, 319 f., papier

Restauration de la grande fontaine, construction de l'aqueduc et du bassin de marbre.

Démolition des portes de la Madeleine, de Saint-Pierre, du Château de l'Orme et du corps-de-garde.

Les matériaux provenant de cette démolition servent à la réparation du quai.

Acquisition de la maison Morlhon, au quartier de Peyriac, pour servir de maison commune.

Lettres de provision de l'office de gouverneur de Gaillac obtenu par le sieur de Fénélon.

Construction de la côte de l'Éperon.

Vote des impositions et des dépenses.

Etc.

BB 25 1775-1780

Délibérations du conseil de ville.
(Registre) in-quarto, 387 f., papier

Vote des impositions et des dépenses.

Autorisation au sieur Portal de prendre les eaux qui sortent de la fontaine de la Côte.

Les consuls feront faire une nouvelle armoire pour les archives.

Charpentier d'Essonville est nommé syndic et prête serment.

Nomination des régents des écoles.
Réparations aux chemins, aux ponts,
etc.

Ouverture d'un crédit pour
l'entretien du Jardin Royal et des
autres promenades.

Construction d'une glacière sur les
plans de Teyssonnières, maître
maçon d'Albi.

Etc.

BB 26 1781-1784

Délibérations du conseil de ville.
(Registre) in-quarto, 250 f., papier

Vote des impositions et des
dépenses de la commune.

Élections consulaires.

Bail des boucheries.

Nomination des conseillers
politiques.

Réparations au clocher de l'église
de Candastre.

Émondage de l'ormeau du Château
de l'Orme.

Vente de la herse de la porte Saint-
Pierre ; description de la fermeture
de cette porte.

Nomination de collecteurs forcés.

Réparations à l'église Saint-
Laurent ; à la côte de Peyriac ; à la
fontaine de la Souspèze ; à l'église
et au cimetière Saint-Martin.

Augmentation du chiffre des
dépenses ordinaires.

Ouverture de la rue de l'Hôpital.

Place des Pénitents-Blancs.

Digue construite dans la rivière, par
M. d'Huteau.

Faux sauniers frappés par les
gardes et décédés dans l'hôpital de
Gaillac.

Etc.

BB 27 1785-1788

Délibérations du conseil de ville.
(Registre) in-quarto, 314 f., papier

Démolition de la porte du Castel du
Roi et de la vieille tour contiguë.

Démolition de la Porte-Neuve .

Tirage au sort de la milice.

Nomination de collecteurs forcés.

Bail des boucheries.

Vote des impositions et des
dépenses communales.

Contestations avec le clergé
relativement à la dîme de l'ail et des
oignons.

Élections consulaires.

Prestation de serment des
conseillers politiques.

Nominations de prud'hommes
vignerons.

Procès avec les capitouls de
Toulouse pour le droit de péage,
leude et passages qu'ils tenaient par
inféodation.

Vérifications des dettes de la
commune.

Réparations à l'église et au
cimetière de la Borio.

Procès avec le chapitre relativement
à la préceptoriale.

Le conseil demande l'établissement d'un présidial à Gaillac.

Réformes dans l'administration de l'hôpital Saint-André.

Etc.

BB 28 1788-1790

Délibérations du conseil de ville.
(Registre) in-quarto, 250 f., papier

Fos-Laborde, premier consul maire.

Consultation sur l'étendue des droits de la ville relativement au serment que l'abbé doit prêter en entrant en ville.

Discours du maire Fos-Laborde sur la convocation des États généraux du royaume.

Le conseil demande la liberté électorale avec un cens, la représentation en nombre au moins égal en faveur du Tiers et le droit pour Gaillac de nommer un député.

Projet de règlement pour l'hôpital.

Organisation de patrouilles bourgeoises.

Suite du procès de la préceptorale.
Cf BB 27.

Fos-Laborde, député aux États généraux, expose ses principes au conseil.

Vote des impositions et des dépenses communales (le règlement de 1746 est toujours en vigueur pour les dépenses ordinaires).

La garde bourgeoise prête serment de fidélité à la Nation et au Roi.

Louis de Charpentier d'Essoville remplira les fonctions de maire, pendant l'absence de Fos-Laborde.

Adresse des habitants aux États.

Emprunt pour l'achat de fusils.

Établissement d'un grenier de prévoyance.

Ateliers de charité.

Voeu pour l'établissement du chef-lieu du département à Albi.

Enregistrement des décrets de l'Assemblée nationale.

BB 29 1526-1762

Extraits des registres des délibérations. *39 pièces, papier*

Relatifs à une permission d'entrer des vins étrangers par suite de l'insuffisance de la récolte ; à une transaction avec le fermier du courratage ; à des emprunts ; à la vérification des dettes de la commune ; au ban des vendanges ; au bail forcé des tailles ; au remboursement de la finance de l'office de maire alternatif ; à des impositions extraordinaires ; à l'établissement d'une garde bourgeoise ; à la nomination des commissaires de la capitation ; à la désignation de dix personnes qui doivent prêter chacune 10 livres à la commune pour les dépenses occasionnées par la peste ; à la réparation de la côte du Moulin ; au bail des boucheries, etc.

BB 30 1626-1658

Actes de l'administration consulaire.
(Registre) in-folio, 350 f., papier

Baux des boucheries.

Afferme de l'encan ; du poids public ; du courratage, etc.

Baux de la taille.

Procès-verbaux d'adjudication de travaux divers.

État des intérêts dus aux créanciers de la commune.

Etc.

BB 31⁴ ca 1593-1594
Délibérations du conseil de ville.
(Cahier). Fragments

BB 32⁵ 1737-1741
Délibérations du conseil de ville.
(Cahier) in-quarto, 6 pièces, 147 f., papier.

BB 33 1610-1763
17 pièces, papier

Arrêt entre Jean Cousin et Roc de Combettes, droit de justice (1610).

Suppliques au Roi par les Consuls de Gaillac pour une question de préséance contre Guillaume Cousin et Bernard Daigua (1610-1611).

Frais et recettes occasionnés par la maladie contagieuse (1653-1654).

Subventions au R. P. capucins (1687).

Mémoire sur l'établissement des capucins à Gaillac [début XVIII].

Affermage des droits de boucherie des poids, du courtage (1712-1765).

Ordonnance des consuls concernant une maladie contagieuse (1720).

Achat d'une maison pour faire un abattoir (1720).

Emprunts faits par Gaillac pour payer le prix des ouvrages adjugés à Pierre Doat, charpentier (1762).

Réparations aux faubourgs (1763).

⁴ Document retrouvé par Jean Calvet, maire de Gaillac (1919-1941 et 1945-1959) et coté BB 17bis par M. Le Pottier, dir. des Archives départementales lors de son récolement en 1986.

⁵ Document retrouvé par Jean Calvet, maire de Gaillac (1919-1941 et 1945-1959) et coté BB 19bis par M. Le Pottier, dir. des Archives départementales lors de son récolement en 1986.



CC 2. Double des tables pour fayre les départemens des deniers royaux au pays dalbygeoyz pour la ville de Gualhac lan myl cinc cens quarante et trois (1543).

SERIE CC Impôts et comptabilité

CC 1 1374
1 pièce, parchemin ; sceau

Lettres du roi Charles V portant réduction des feux de la ville de Gaillac à 303, et quittance de la somme de 303 francs d'or payée en conséquence de cette réduction.

CC 2 1543
(registre) in-folio, 96 f., parchemin

"Double des tables pour fayre les départemens des deniers royaux au pays dalbygeoy pour la ville de Gualhac lan myl cinc cens quarante et trois" suivi des tables pour le pays de Languedoc, divisées par diocèse, de celle pour servir au département des deniers royaux dans chaque province du royaume, enfin de la table pour la judicature d'Albigeois.

CC 3 1543
(registre) in-octavo, 8 f., parchemin

Tarif du droit de péage : "Ensego se las costumaz del piatgie de la villa de Gualhac. Et primo : Vive le Roy" ; "Aquest libre hes de my Betelha consul de lan milla V^e XLIII".

CC 4 1517-1775
1 pièce, parchemin ; 4 pièces, papier (1 imprimé)

Leudaire ou pancarte du péage que le sieur abbé lève dans la juridiction de Gaillac.

Copie de cette pancarte pour le leudier, revêtue de quatre visas d'époques différentes.

Edit portant suppression du doublement de tous droits de péage.

Procès-verbaux dressés par les consuls contre les commis de la leude, pour des abus commis dans le bureau de perception.

CC 5 [XVI^e s.]
(registre) in-folio, 120 f., papier

Compoix ou ancien cadastre du consulat de Gaillac. Le commencement manque, et, par conséquent, le préambule, mais, d'après l'écriture, ce cadastre date de la première moitié du XVI^e siècle.

CC 6 1646
(registre) in-folio, 410 f., papier. Répertoire en tête. Comprend 6 volumes

Premier volume du compoix du consulat de Gaillac, fait par Batharel et Cassanol, en exécution d'un traité du 25 février 1645, moyennant 1700 livres. Quartiers de Saint-Pierre, de Gastouille et de Peyriac.

CC 7 1646
(registre) in-folio, 522 f., papier. Répertoire

Deuxième volume du compoix du consulat de Gaillac. Quartiers du Castel del Rey, de la Roucarié, du Mercat et de Lalauze.

CC 8 1646
(registre) in-folio, 559 f., papier. Répertoire

Troisième volume du compoix du consulat de Gaillac. Quartiers de la Crouzétarié et de Boissel.

CC 9 1646
(registre) in-folio, 446 f., papier. Répertoire

Quatrième volume du compoix du consulat de Gaillac. Quartiers de Laparrouquié, de Saint-Jean, de Sainte-Cécile et de Saint-Laurent.

CC 10 1646
(registre) in-folio, 419 f., papier. Répertoire

Cinquième volume du compoix du consulat de Gaillac. Quartiers du Barry, du Castel de l'Orme et des Oublidats.

CC 11 1646
(registre) in-folio, 522 f., papier. Répertoire

Sixième volume du compoix du consulat de Gaillac. Quartiers de la Borio et taillables forains.

CC 12 1646-1665
(registre) in-folio, 282 f., papier. Comprend 2 volumes

Brevette ou "Estat de l'allivrement carq et descarq du compoix et cadastre de la ville de Gaillac, en Albigeois, fait en 1646 et 1647 par permission de nosseigneurs des

aydes et finances de Languedoc et depuis autorisé et homologué par ladite cour et ordonne que toutes impositions ordinaires et extraordinaires qui se feront en ladite ville se feront sur ledit compoix".

CC 13 1646-1665
(registre) in-folio, 297 f. foliotés 283 à 580, papier

Deuxième volume de la brevette du compoix de la ville de Gaillac.

CC 14 1666-1691
(registre) in-folio, 342 f., papier

Premier carq et décarq ou registre des mutations du compoix de 1646 de la ville de Gaillac ; premier volume, comprenant les quartiers Saint-Pierre, de Gastouille, de Peyriac, du Castel del Rey, du Mercat, de Lalauze et de la Roucarié.

CC 15 1666-1691
(registre) in-folio, 507 f., papier

Premier carq et décarq ou registre des mutations du compoix de 1646 de la ville de Gaillac ; deuxième volume, comprenant les faubourgs, le Castel de l'Orme, les Oublidats, la Borio et les Forains.

Voir CC 48 1666-1691

Quartiers de Laparrouquié, Sainte-Cécile et Saint-Laurent.

CC 16 1692-1742
(registre) in-folio, 340 f., papier

Deuxième carq et décarq ou registre des mutations du compoix de 1646 de la ville de Gaillac ; troisième volume de toute la collection, comprenant les quartiers Saint-Pierre, de Gastouille, de Peyriac, du Mercat, de Lalauze et de la Roucarié.

CC 17 1692-1742
(registre) in-folio, 347 f., papier

Deuxième carq et décarq ou registre des mutations du compoix de 1646 de la ville de Gaillac ; quatrième volume de toute la collection, comprenant les quartiers de la Crouzétarié, de Boissel, de la Parrouquiès, de Sainte-Cécile et de Saint-Laurent.

CC 18 1692-1742
(registre) in-folio, 238 f., papier

Deuxième carq et décarq ou registre des mutations du compoix de 1646 de la ville de Gaillac ; cinquième volume de toute la collection, comprenant les faubourgs, le Castel del Rey, le Castel de l'Orme, les Oublidats, la Borio et les Forains.

CC 19 1692-1742
(registre) in-folio, 296 f. foliotés 239-535, papier

Deuxième carq et décarq ou registre des mutations du compoix de 1646 de la ville de Gaillac ; sixième volume de toute la collection, comprenant les faubourgs, le Castel del Rey, le Castel de l'Orme, les Oublidats, la Borio et les Forains.

CC 20 1742-1792
(registre) in-folio, 204 f., papier

Troisième carq et décarq ou registre des mutations du compoix de 1646 de la ville de Gaillac ; septième volume de toute la collection, comprenant les quartiers de Saint-Pierre, de Gastouille, du Castel del Rey, du Mercat, de Lalauze, de la Roucarié et de Peyriac.

CC 21 1742-1792
(registre) in-folio, 198 f. foliotés 205-403, papier

Troisième carq et décarq ou livre des mutations du compoix de 1646 de la ville de Gaillac ; huitième volume de toute la collection comprenant les quartiers de Saint-Pierre, de Gastouille, du Castel del Rey, du Mercat, de Lalauze, de la Roucarié et de Peyriac.

CC 22 1742-1792
(registre) in-folio, 148 f., papier

Troisième carq et décarq ou registre des mutations du compoix de 1646 de la ville de Gaillac ; neuvième volume de toute la collection, comprenant les quartiers de la Crouzétarié, de Boissel, de la Parrouquiès, de Sainte-Cécile et de la Borio.

CC 23 1742-1792
(registre) in-folio, 178 f. foliotés 149-327, papier

Troisième carq et décarq ou registre des mutations du compoix de 1646 de la ville de Gaillac ; dixième

volume de toute la collection, comprenant les quartiers de la Crouzétarié, de Boissel, de la Parrouquiès, de Sainte-Cécile et de la Borio.

CC 24 1742-1792
(registre) in-folio, 158 f., papier

Troisième carq et décarq ou registre des mutations du compoix de 1646 de la ville de Gaillac ; onzième volume de toute la collection comprenant les faubourgs, le Castel de l'Orme et les Forains.

CC 25 1742-1792
(registre) in-folio, 156 f. foliotés 159-315, papier

Troisième carq et décarq ou registre des mutations du compoix de 1646 de la ville de Gaillac ; douzième volume comprenant les faubourgs, le Castel de l'Orme et les Forains.

Voir CC 49 1789
Nouveau compoix des biens nobles.

CC 26 1646-1759
(registre) in-folio, 122 f., papier

Répertoire général du cadastre en six volumes d^e la communauté de Gaillac, ensemble des deux premières brevettés d'icelui fait par Batharel et Cassanhol, en 1646, et le présent par Lacoste, féodiste et garde d'iceux depuis le mois de mars 1759, au fond duquel il a transcrit le tarif de l'alivrement et autres mémoires qu'il prétend faire, Dieu aidant.

CC 27 1646-1758
(registre) in-quarto, 220 f., papier

Plumitif du cadastre de la ville de Gaillac, livre I, de l'article 1^{er} à l'article 2166. En tête se trouve le tarif de l'allivrement du territoire. La sétérée est de 400 perches carrées de 17 pans 1/2 chacune.

CC 28 1646-1758
(registre) in-quarto, 275 f. foliotés 291 à 566, papier

Plumitif du cadastre de la ville de Gaillac, livre II, de l'article 2167 à l'article 4792.

CC 29 1646-1758
(registre) in-quarto, 325 f. foliotés 567 à 892, papier

Plumitif du cadastre de la ville de Gaillac, livre III, de l'article 4793 à l'article 7796.

CC 30 1646-1758
(registre) in-quarto, 320 f. foliotés 893 à 1213, papier

Plumitif du cadastre de la ville de Gaillac, livre IV, de l'article 7797 à l'article 10684.

CC 31 1646-1758
(registre) in-quarto, 434 f., foliotés 1214 à 1648, papier

Plumitif du cadastre de la ville de Gaillac, livre V, de l'article 10685 à l'article 15255.

CC 32 1758
(registre) in-quarto, 248 f., papier

Répertoire général des noms et surnoms de tous les taillables compris au plunitif du cadastre de la ville de Gaillac, avec un répertoire particulier des lieux-dits du territoire.

CC 33 1714-1767
16 pièces, papier

Déclarations et adjudications de ces biens des biens abandonnés.

Contestations à ce sujet avec le marquis de Fontanilles.

Correspondance avec le subdélégué de l'intendant, le syndic.

Etc.

CC 34 1582-1790
*106 pièces, papier (7 imprimés),
1 pièce parchemin*

1. État des sommes accordées aux estatz generaux du pays de Languedoc tenez pour la présente année 1582 en la ville de Béziers, au moys de janvier audit an 1582 pour estre imposées sur ce diocèse d'Albi suivant les commissions et mandements des commissaires president auxdits etats ensemble autres sommes pour les frais, debtes, et afferes dudit diocèse accordée en l'assemblée generale des gens des troys estatz dudit diocèse tenu en la ville d'Albi au mois d'avril audit an 1582.

2. Comptes et pièces justificatives (1645, 1657, 1658, 1671-1672,

1674-1675, 1676, 1679-1680, 1684-1685, 1689-1697).

3. Mandes des impositions, pièces justificatives (1711-1715).

4. Mandes des impositions, pièces justificatives (1720-1723).

5. Mandes des impositions, pièces justificatives (1741-1750).

6. Mandes des impositions, pièces justificatives (1754-1759, 1764-1767, 1773-1774).

7. Mandes des impositions, pièces justificatives (1783-1790).

8. "Arrest du conseil d'estat servant de règlement pour les Emprunts qui seront faits par les Dioceses, villes et communautez de la Province de Languedoc" (1681).

9. "Répertoire des comptes insérés au présent livre" (1658-1731).

CC 35 1367-1377
160 pièces, papier. Sceaux consulaires

Comptabilité communale ; pièces à l'appui des comptes des receveurs.

Payment des gages des officiers de l'Hôtel de ville ; solde de travaux communaux, etc.

Mandements et quittances.

CC 36 1386-1387
(registre) in-folio, 121 f., papier

Compte des dépenses (*mesa*) de l'administration des consuls, l'année commençant au XII février, jour où l'on dit une messe "por que Dieus nos laysse ben reguir e ben gouverner lodit cossolat". Chaque article de dépense est suivi de la signature des quatre consuls Turla, Favarel, Guillaume Énart et Trelhos.

Huit pipes de vin données au patriarche d'Alexandrie.

Travaux au Castel de l'Orme.

Exprès envoyés pour annoncer la prise de Lagrave.

Les Anglais sont dans le pays.

Difficultés avec l'abbé pour la dîme du pastel et du chanvre.

Achat de torches à Albi pour la Fête-Dieu.

La ville donne du vin en paiement à ses créanciers.

Difficultés pour rembourser M. de Castelpers.

Nombreux voyages à Montmiral vers M. d'Armagnac.

Au mois d'août, le sénéchal de Toulouse est dans l'Albigeois ; la ville de Gaillac lui envoie à Marssac et à Lagrave du vin, de l'avoine et du pain.

Le maître des oeuvres du Roi vient visiter le Castel-Royal de Gaillac.

Jehan Julia était l'*obrier* de la ville.

Salaire "als menestriers que toquano davan les servens que fasian lo gag per la vila dedias". – En novembre, le seigneur de Duras est embusqué avec force gens d'armes dans la forêt de la Grésigne, pour surprendre quelques lieux en Albigeois, et, de là, courir le pays.

Le vin blanc coûte 50 sous la pipe, le vin rouge 30 sous, etc.

CC 37 1581-1582
Comptabilité communale. 108 pièces, papier

Comptereaux, factures, mandements, quittances, etc.

Lettres de plusieurs personnes, entr'autres de Pierre de Fontvieille, viguier d'Albi, et de l'archevêque Médicis, relatives à des mesures de conservation.

Dans une missive, datée d'Albi, le prélat donne aux habitants de Gaillac, la permission de faire représenter publiquement, un dimanche, quelque histoire de l'écriture sainte ; mais comme les représentations de ce genre attirent une grande multitude, il fait les plus sévères recommandations pour la garde de la ville (20 septembre 1581).

Dépenses pour la garde, pour la réparation des murailles, etc.

Voir aussi CC 50

Comptes consulaires 1586

CC 38 1630-1775
5 pièces, papier (1 imprimé)

Comptes présentés par Pierre Barutel, de la somme de 9 700 livres empruntée pour achat des grains ; le syndic François d'Aragon, avocat, pour ses voyages, vacations et fournitures ; le syndic François Rigal ; les consuls de 1683.

Ordonnance des commissaires des États de la province, relative à la comptabilité communale

CC 39 1636-1641
(registre) in-folio, 418 f., papier

Comptes des recettes et des dépenses de l'administration des

consuls ; actes de présentation et d'approbation de ces comptes.

Voir aussi CC 51

Comptes consulaires 1641-1652

CC 41 1656-1722

14 pièces, papier (9 imprimés)

Arrêts du Conseil d'État relatifs : à des contraintes à exercer sur les consuls de 1656 ; à l'abonnement des rentes dues au Roi ; aux boucheries ; au paiement des taxes sur les bestiaux ; aux dénombrements à fournir au Roi ; à la réduction, au denier 50, des intérêts dus par les villes et communautés ; à la déclaration à faire des revenus patrimoniaux et octrois ; aux droits dont sont frappés le beurre et le fromage.

CC 42 1711-1761

3 pièces, papier

Préambule des impositions de la ville de Gaillac, pour l'année 1712.

Offres pour la levée des tailles et de la capitation, et procès-verbaux d'adjudication.

Délibération du conseil de ville portant nomination de collecteurs forcés.

CC 44 1680

État et département des dettes de la ville de Gaillac. (*Registre*) *in-folio*, 394 f., *papier*

CC 45 1673-1770

Dettes. *57 pièces, papier (1 imprimé)*

Ordonnances de vérification des dettes de la ville de Gaillac par les commissaires aux États de la province.

Comptes particuliers des créanciers.

Obligations, contrats, requêtes, jugements, quittances, etc.

CC 46 1666-1675

Comptabilité communale. *5 pièces, papier*

Compte d'administration présenté par les consuls de Gaillac pour l'année 1666-1667 : recettes, 33.761 livres ; dépenses, 33.800 livres.

Compte de 1674-1675 : recettes, 43.375 livres ; dépenses, 42.948 livres.

Comptes particuliers de la recette dans divers quartiers de la ville pour 1675.

CC 47 1666-1789

Comptabilité communale. *1 pièce, parchemin ; 28 pièces, papier*

Comptereau du consul Boyer.

Comptereau du consul Graves.

Délibérations relatives au paiement des dettes de la commune par imposition, subvention ou en fonds d'héritages.

Ordonnance pour la mise aux enchères de la subvention.

État des dettes qui restent à colloquer.

Au commencement du XVIII^e siècle, il restait dû aux créanciers de la ville, 115.720 livres.

Obligations : souscrites par les consuls au profit de l'hôpital Saint-André ; de la veuve de noble François de Carrière, seigneur de Briatexte ; de Jean-Louis-Léon de Carrière, écuyer, représenté par noble Gui Étienne de Bertrand de Vindrac, son tuteur ; de Salabert, aîné, négociant ; de noble Antoine de Portal, professeur de Médecine au Collège de France, de l'Académie des sciences, représenté par noble Antoine de Portal, son père ; du commandeur et des frères collégiés de l'église Saint-Pierre, et d'autres créanciers.

CC 48⁶ 1666-1691
Carq concernant les quartiers de Laparroquié, Sainte-Cécile et Saint-Laurent. (*Registre*) *in-folio*, 343 f.

CC 49⁷ 1789
(*cahier*) 24,5 x 36,5, 4 pièces, papier

Nouveau Compoix des biens nobles ou privilèges et autres qui n'étaient point compris ni cotisés au Role de taille de la ville et communauté de Gaillac, au diocèse d'alby...

Rolle de Supplément de taille de la Communauté de Gaillac au diocèse d'alby...

⁶ Coté CC 17bis in *Compoix et cadastres du Tarn (XIV^e-XIX^e) : étude et catalogue*, 1992.

⁷ Coté CC 25bis in *Compoix et cadastres du Tarn (XIV^e-XIX^e) : étude et catalogue*, 1992.

CC 50⁸ 1586
Comptes consulaires présentés par Jehan Demeurs. 1 pièce, papier

CC 51⁹ 1641-1642
Comptes de l'administration de la charge consulaire faite par François Séguy en compagnie de Jean Lentin, Jean Lombard et Jean Barrau, consuls de la ville de Gaillac. (*Cahier*) 2 pièces, papier

CC 52 1581-1787
4 pièces, papier. Don de M. Lortal aux Archives municipales en 1988

Copie des lettres patentes du Roi pour obliger les nobles au paiement de la taille pour les biens ruraux (1581).

Impositions et dépenses de la ville de Gaillac, extrait de cadastre du XVII^e siècle (1644 et 1699).

Plan des parcelles du Château de l'Hom du côté de la rivière du Tarn (1787).

CC 53¹⁰ 1527 [copie 1588]
Extrait du leudary del péatgé de Gailhac. (*Cahier*) 26 x 21 ; parchemin

⁸ Coté CC 37bis par M. Le Pottier lors de son récolement des Archives municipales en 1986.

⁹ Coté CC 39bis par M. Le Pottier lors de son récolement des Archives municipales en 1986.

¹⁰ Pièce acquise en 2009.

SERIE DD Propriétés communales - Eaux et forêts - Mines -
Édifices - Travaux publics - Ponts et Chaussées - Voirie

DD 1 1330-1790
1 pièce, parchemin ; 49 pièces, papier (2 plans)

Marché fait avec Vidal Gili, tuilier à Marssac, qui se charge de fournir aux habitants de Gaillac 100 000 tuiles, belles et bonnes, au moule de la ville, pour la réparation des ponts et édifices communaux (1330).

Réparations au quai ; au corps-de-garde ; à la Côte du Moulin ; à l'église Saint-Laurent de Pompirac ; à l'aqueduc de Merdialou ; à la muraille des capucins ; à l'église Saint-Pierre.

Construction de la halle et de la tuerie.

Plans du quai et du faubourg (1699).

Démolition des portes Saint-Jean et du Foirail.

DD 2 1525-1769
Fontaine du Griffoul. 2 pièces réunies, parchemin ; 20 pièces, papier (2 imprimés)

Information relative à son entretien.

Vérification des dommages qu'elle a pu souffrir.

Remontrances à ce sujet, par le syndic et le procureur du Roi, aux consuls.

Lettres de François I^{er} (Toulouse, 16 mai 1526) portant défense de rien entreprendre, aux environs du

Griffoul de Gaillac, qui puisse nuire à cette fontaine.

Défense de creuser des puits aux alentours de la place et de faire usage des puits existants.

Construction du bassin de marbre.

Réparations diverses.

DD 3 1744-1772
5 pièces, papier (2 imprimés)

Règlements des sénéchaux de Toulouse et de Carcassonne sur la voirie vicinale.

Lettre du subdélégué à ce sujet.

Procès-verbal de visite d'une maison menaçant ruine près de la porte du Castel del Rey ; requête à l'intendant et ordonnance de démolition.

DD 4 1554
Inquisition sur la construction du pont de la rivière de Gailhac. (Cahier) 1 pièce, papier



EE 1. Ordonnance du roi portant que les déserteurs seront condamnés à avoir le nez et les oreilles coupés et à être marqués de deux fleurs de lis aux joues,... (1684).

SERIE EE Affaires militaires - Marine

EE 1 1684-1758

Milice. *31 pièces, papier (19 imprimés)*

Ordonnance du Roi portant que les déserteurs seront condamnés à avoir le nez et les oreilles coupés et à être marqués de deux fleurs de lis aux joues (1684).

Lettres et circulaires de l'intendant et de son subdélégué.

Procès-verbaux de tirage au sort (1739-1758).

Règlement des frais occasionnés à la ville de Gaillac par la milice.

par les protestants et demandant le maintien de la garnison (1570).

Passage d'un régiment, conflit avec l'abbé (1664).

EE 2 1711-1762

Casernes. *10 pièces, papier (2 imprimés)*

Lettres de l'intendant portant règlement pour le logement des officiers (1711-1714).

Ordonnance de l'intendant sur le logement des troupes dans les villes (1714).

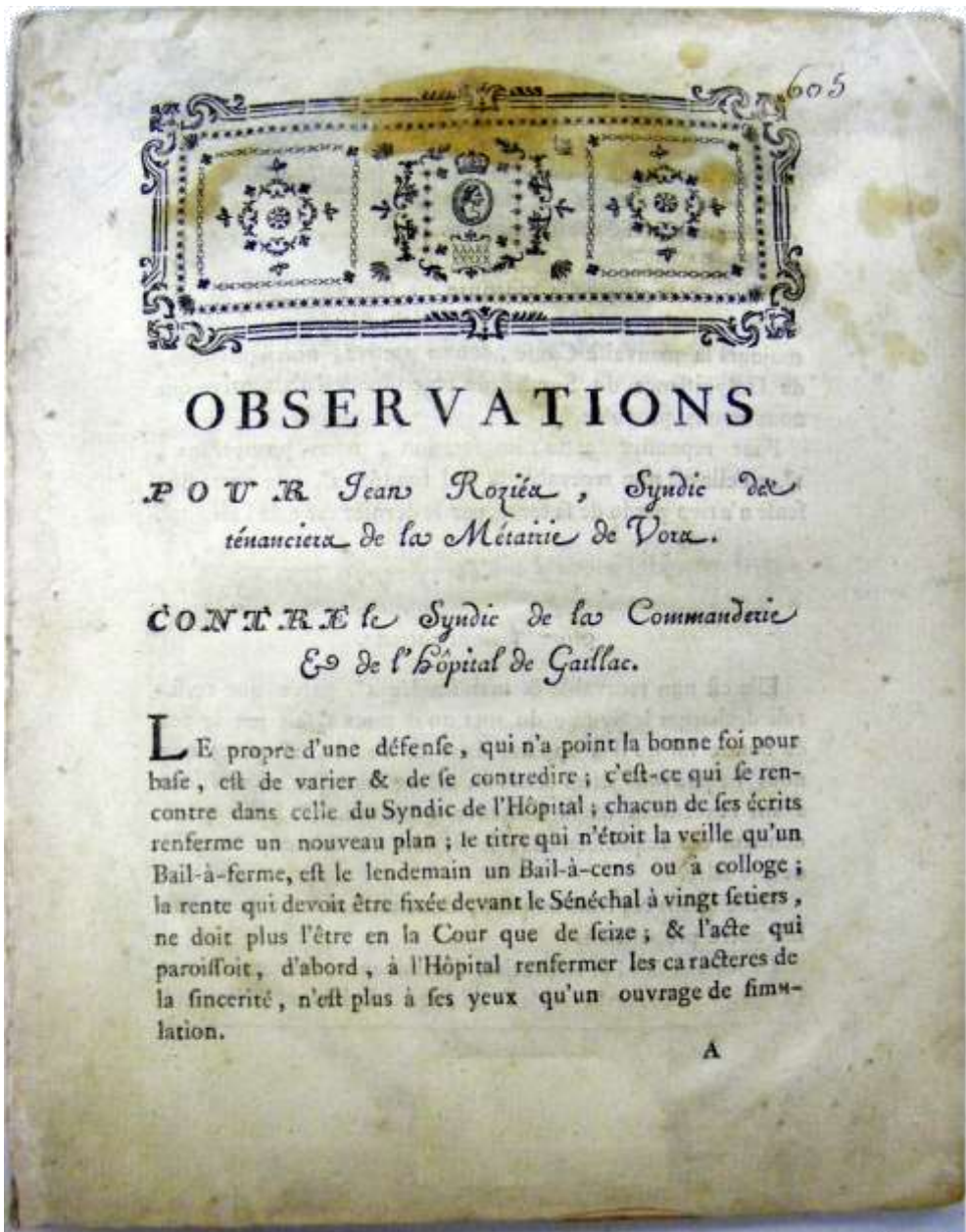
Pièces relatives à l'entretien des casernes et à leur ameublement (1748-1751).

Bail à ferme des casernes (1762).

EE 3 1570-1664

2 pièces, papier

Requête de Gaillac au Roi dénonçant les désordres commis



FF 16. Observations pour Jean Roziès, syndic des tenanciers de la Métairie de Vors contre le syndic de la commanderie et de l'hôpital de Gaillac (1785).

SÉRIE FF Justice - Procédures - Police

FF 1 1309-1610

Justice. *1 pièce, parchemin ; 2 pièces, papier*

Sentence du sénéchal de Toulouse portant que la connaissance des faits relatifs aux chemins, à leur occupation et à leur réparation appartient aux consuls seuls et non au juge du pays d'Albigeois.

Vidimus, par le juge de Montmiral, d'un acte constatant que les consuls de Gaillac ont seuls le droit, comme juges criminels pour le Roi, de juger les délits relatifs aux mesures et coupes des moulins.

Extrait constatant que Louis XIII, en conseil de régence, répondant aux doléances des États du Languedoc, a maintenu les consuls dans leurs anciens droits de juridiction, contre les empiètements des viguiers et autres officiers royaux.

FF 2 1637

Commission de baile et sergent en la juridiction de Gaillac, délivrée à Pierre Daviot et signée de l'abbé Claude de Moulorry. *1 pièce, parchemin. Signature autographe de l'abbé Claude de Moulorry*

FF 3 1338-1680

Procédures en matière d'impositions. *2 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier*

Transaction sur procès entre les consuls de Brens et ceux de Gaillac, relativement aux impositions sur les biens que les habitants de Gaillac possèdent à Brens. On remarque parmi les taillables : Aliénor de Montfort, comtesse de Castres ; Frotard Petri, coseigneur de Brens ; Bernard Sabateri, régent de la judicature de Brens pour Aliénor ; Arnaut Coste, juge pour Frotard Petri ; Hugues de Lagrave, baile ; Jean Massip, capitaine châtelain de Brens (1338).

Lettres relatives à la contribution que doivent les biens ruraux appartenant au clergé.

Transaction entre les consuls et Pierre Dousset, commandeur de l'église Saint-Pierre et hôpital Saint-André, sur l'allivrement des biens ruraux de la commanderie (1673).

Transaction entre le baron de Rivières et les consuls qui consentent à modérer les impositions des terres que ce seigneur possède dans le consulat de Gaillac, à condition que les Gaillacois seront exempts du péage sur les terres de la baronnie (1675).

Arrêt du Parlement portant que l'hôpital Saint-Jacques de Clarieux sera soumis aux tailles ; contient un historique de la fondation de cet hôpital (1679-1680).

FF 4 1469

Procédures en matière d'impositions. (*Cahier*) *in-folio*, 10 f., papier

Procès-verbal d'enquête dressé par les commissaires à ce délégué, sur une instance entre les consuls de Gaillac et ceux de Valence qui ne voulaient pas contribuer à certains subsides départis par Gaillac sur toute la juderie d'Albigeois. Il est reconnu que Valence est du *Tiers* de Gaillac et qu'à l'avenir, en semblables contributions, il imposera les habitants d'après les mandes qui seront envoyées de Gaillac.

FF 5 1493

Arrêt du parlement de Toulouse, sur une requête de l'abbé Bernard de Carman, condamnant les habitants de Gaillac à payer à chaque mutation de seigneur les *acaptés* et *rièracaptés*, conformément aux anciennes reconnaissances et lièves. 1 pièce, parchemin

FF 6 1599

Procédures relatives aux élections consulaires. 1 pièce, parchemin ; 9 pièces, papier

Arrêts portant inhibition et défense au prétendu syndic de la paroisse Saint-Jean de Tartage, quartier du Château de l'Orme, et à tous autres, de troubler les consuls de la ville dans les opérations électorales, à peine de 1 000 écus d'amende.

FF 7 1605

Jugement prononcé par les consuls contre un voleur de souches : "Le condempnons a faire esmande honnoraire soubz les ayles de la maison consulaire de la dicte ville, ung jour de marché, tout en chemizes, teste et pieds nudz, tenant au poing une torche alumée, ayant pandus en son col deux sepz de vignie de ceul dont il est trouvé saizy, avec ung escripteau audevant de sa poytrine contenant le nom du crime dont il est convaincu, et ce faisant demander pardon à Dieu, au Roy et à justice, et après estre mis et deslvré entre les mains de l'exécuteur de la haulte justice qui lui fera faire le tour accoustumé par les carrefours de la dicte ville, le fustigant et battant d'un fouet, jusques à effusion de sang inclusivement. Et néanmoins l'avons bany et banissons de la dicte ville et consulat d'icelle pour dix ans". 1 pièce, papier

FF 8 1609-1611

Procès relatif aux préséances entre les consuls de Gaillac, certains habitants syndiqués, Roch de Combettes, juge d'Albigeois, et autres officiers royaux. 3 pièces, papier

FF 9 1643

Arrêt condamnant les habitants à payer la dîme du chanvre à l'abbé et au chapitre (1643). 1 pièce, parchemin

FF 10 1676-1681

Procès de la pesade, droit réclamé

par le Roi aux habitants de Gaillac qui le lui contestaient
6 pièces, papier (2 imprimés)

Arrêts condamnant les Albigeois à payer ce droit (1676-1681).

Lettres de M. Teissier qui défendait à Paris les intérêts des Gaillacois : il devait prouver que l'expression *Pezagium* dans la charte des libertés et franchises accordées à la ville de Gaillac par le comte Raimond, signifie *Pesade*, et que, par conséquent, ce droit se trouvait compris dans les exemptions accordées (1680).

FF 11 1713-1759
Pièces diverses de procédure
1 pièce, parchemin ; 10 pièces, papier (1 imprimé)

Attestation du retard, occasionné par les inondations, à l'arrivée à Toulouse, du procureur du Roi de Gaillac (1723).

Ordonnance de l'intendant autorisant la ville à plaider.

Pièces provenant de dossiers relatifs à des procès pour la conservation des privilèges, pour les élections, etc.

Nomination de députés pour suivre des procès à Paris et à Toulouse.

Copies notifiées aux consuls, etc.

FF 12 1673-1787
Police. *14 pièces, papier (2 imprimés)*

Ordonnances des consuls relatives : au logement des étrangers qui doivent prouver qu'ils sont catholiques (1673) ; à l'observation

des fêtes et des dimanches ; aux vagabonds ; etc.

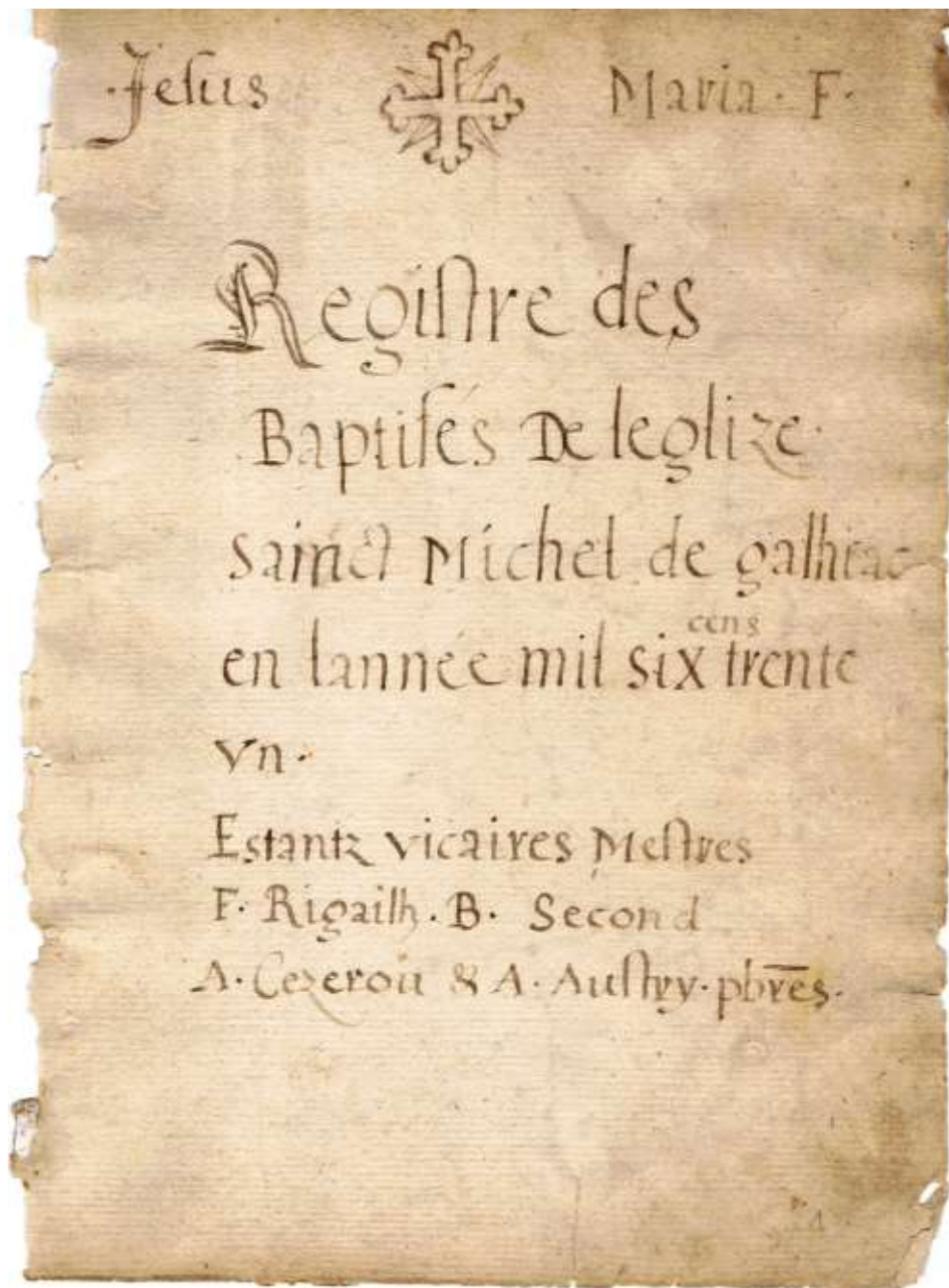
Autorisation au chevalier Henri Toscan, d'établir un bureau pour y débiter sa poudre purgative et vermifuge (1775).

FF 13 1510-1670
Procédures entre l'abbé de Saint-Michel et la famille de Foucaud à l'occasion de la construction du parc et du château. *81 pièces, papier (2 imprimés) ; 3 pièces, parchemin*

FF 14 1544-1654
Serment des consuls. *10 pièces, papier ; 1 pièce parchemin*

FF 15 XVII^e s.
Divers procès, dont certains devant le parlement de Provence, des abbés de Moulnorry et de Cheverry de Gaillac contre la ville concernant les droits des vendanges et autres droits : territoire du vignoble, droit du port, droit des bois de Gradille, etc.

FF 16 1785
Observations pour Jean Roziès, syndic des tenanciers de la Métairie de Vors contre le syndic de la commanderie et de l'hôpital de Gaillac. *(Cahier) 35 p. (imprimé)*



GG 1. Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'église Saint-Michel de Gaillac (1631).

SERIE GG Cultes - Instruction publique - Assistance publique

Baptêmes, mariages et sépultures des paroisses de Gaillac. (Registres fac-sim., 21,5 x 30,5 cm)

GG 1 1625-1636

Baptêmes mariages et sépultures des églises Saint-Michel de Gaillac et Saint-Jean de Tartage. 103 f., baptêmes 1610-1621 : voir GG 32.1

Baptêmes Saint-Michel (juin 1625-juin 1629). *Folios 1 à 52*

Baptêmes Saint-Michel (janvier 1634-juin 1636). *Folios 53 à 72*

Baptêmes et sépultures Saint-Jean. (janvier 1633-juillet 1634). *Folios 73 à 79*

Sépultures Saint-Michel (juillet 1625-août 1627). *Folios 80 à 96.*

Sépultures Saint-Michel (janvier 1634-juin 1636). *Folios 97 à 103*

GG 1^{ter} 1629-1657

Baptêmes, mariages et sépultures de l'église Saint-Michel de Gaillac et quelques actes de Saint-Jean de Tartage. 184 f.

Baptêmes et sépultures Saint-Michel (juin 1631-août 1631). *Folios 2 à 7*

Mariages Saint-Michel (juillet 1629-novembre 1630). *Folios 8 à 12 recto*

Baptêmes Saint-Michel (?). *Folio 13*

Baptêmes Saint-Michel (1632-juillet 1633). *Folios 14 à 21*

Sépultures Saint-Michel (août 1633-décembre 1633). *Folios 21 verso à 22*

Sépultures Saint-Michel (octobre 1632-juillet 1633). *Folios 23 à 25*

Baptêmes Saint-Michel (juillet 1629-juin 1631). *Folios 25 à 29*

Baptêmes Saint-Michel (juin 1629-juin 1631). *Folios 31 à 54*

Baptêmes, Saint-Michel (avril-mai-juin 1630). 6 actes, folio 55

Sépultures et un baptême Saint-Michel, quelques actes Saint-Jean (juin 1629-juin 1631). *Folios 56 à 72*

Baptêmes Saint-Michel (juillet 1648-décembre 1649). *Folios 73 à 84*

Sépultures et un baptême Saint-Michel (juillet 1648-décembre 1649). *Folios 85 à 88*

Sépultures Saint-Michel (mars 1647-juillet 1647) *Folios 89 à 90 recto*

Baptêmes Saint-Michel (mars 1647-juin 1648). *Folios 90 verso à 98*

Sépultures Saint-Michel (juillet 1647-juin 1648). *Folios 99 à 102*

Baptêmes, mariages et sépultures Saint-Michel (nov 1639-juillet 1643). *Folios 103 à 140*

Baptêmes Saint-Michel (fév 1644-décembre 1657). *Folios 141 à 184*

GG 2 1658-1661

Baptêmes de l'église Saint-Michel. 25 f.

GG 3.2 1674-1675
Baptêmes, mariages et sépultures
de l'église Saint-Michel. 43 f.

GG 3.3 1676-1689
Baptêmes, mariages et sépultures
de l'église Saint-Michel. 238 f.

GG 4 1690-1691, 07/1695-02/1724
Baptêmes, mariages, et sépultures
de l'église Saint-Michel. 356 f.

GG 5 1724-1747
Baptêmes, mariages et sépultures
de l'église Saint-Michel. 313 f. *Les
actes du 27 nov. à fin déc. 1742 se trouvent
entre les années 1740 et 1741*

GG 6 1748-1777
Baptêmes, mariages et les
sépultures de 1761 de l'église Saint-
Michel. 359 f.

GG 7 1748-1777
Sépultures et quelques baptêmes de
l'église Saint-Michel. 179 f. *1749 se
trouve après 1750. Sépultures de 1761, voir
GG 6*

GG 8 1778-1791
Sépultures de l'église Saint-
Michel. 179 f. *1779 est placé après 1781.
Les sépultures de 1792 se trouvent en GG 26*
Bénédictio du cimetièrre (1782).

GG 9 1778-1792
Baptêmes et mariages de l'église
Saint-Michel. 189 f. *1788 : folios 1 à 13.*

*1778-1787 : folios 14 à 139. 1789-1792 : folios
140 à 189. Année 1792 : actes du 26 nov. au
18 déc.*

GG 10 novembre 1620-1633
Baptêmes de l'église Saint-Pierre.
49 f., table alphabétique en fin de volume

GG 11 1642-1643, 1645-1655
Baptêmes de l'église Saint-Pierre.
91 f.

GG 12.1 1669-1673
Baptêmes, mariages et sépultures
de l'église Saint-Pierre. 173 f.

GG 12.2 1674-1676
Baptêmes, mariages et sépultures
de l'église Saint-Pierre. 30 f.

GG 12.3 et GG 13.1 1677-1691
Baptêmes, mariages et sépultures
de l'église Saint-Pierre. 152 f., 1685,
janv-nov 1687 et 1690 manquent

GG 13.2 1692-1694
Baptêmes, mariages et sépultures
de l'église Saint-Pierre. 53 f.

GG 13.3 1695-1698
Baptêmes, mariages et sépultures
de l'église Saint-Pierre. 47 f.

GG 13.4 1699-1700
Baptêmes, mariages et sépultures
de l'église Saint-Pierre. 22 f.

GG 14 1701-1705
Baptêmes, mariages et sépultures
de l'église Saint-Pierre. 69 f.

GG 15 1706-1715
Baptêmes, mariages et sépultures
de l'église Saint-Pierre avec
quelques actes de son annexe Saint-
Jean de Celle. 184 f.

GG 16 1716-février 1723
Baptêmes, mariages et sépultures
de l'église Saint-Pierre. 133 f.

GG 17 février 1723-1732
Baptêmes, mariages et sépultures
de l'église Saint-Pierre. 187 f. *les actes
de la fin de l'année 1726 sont placés avant
ceux du début (voir f. 65 à 70)*

GG 18 1733-1734
Baptêmes, mariages et sépultures
de l'église Saint-Pierre. 20 f.

GG 19 1735-1749
Baptêmes, mariages et sépultures
de l'église Saint-Pierre. 298 f.

Baptêmes, mariages et sépultures
de l'église Saint-Pierre. (1735-1746).
*1745 : folio 244 devrait se trouver après f.
225*

Baptêmes et mariages de l'église
Saint-Pierre. (1747-janv 1749). F. 267-
298

GG 20 1747-1768
Sépultures de l'église Saint-Pierre
(et un baptême). 143 f.

GG 21 1749-1764
Baptêmes et mariages de l'église
Saint-Pierre (et trois sépultures).
*236 f. Lacunes du 27/4 au 17/7/1761 et du
16/2/1763 au 13/4/1763 ; du 15/9 au
25/12/1761 sont placés avant 1763 et du
9/1/1764 au 23/1/1764 entre le 4/3 et le
13/4/1763*

GG 22 1765-1779
Baptêmes et mariages de l'église
Saint-Pierre. *Table alphabétique en fin
1768. 1775-1779 : f. 72-188*

GG 23 1769-1774
Baptêmes et mariages de l'église
Saint-Pierre (et 1 décès). 96 f.

GG 24 1769-octobre 1782
83 f.

Sépultures de l'église Saint-Pierre.

GG 25 1780-1789
Baptêmes, mariages et sépultures
de l'église Saint-Pierre. 239 f.

GG 26 1779-1792
Baptêmes, mariages, et sépultures
des églises Saint-Pierre, Saint-
Michel et sépultures de l'hôpital
Saint-André.
157 f.

Baptêmes, mariages, et sépultures
Saint-Pierre (1790-1792). F. 1-157

Sépultures Saint-Michel (1792).
*f. 78-85. Placées dans ce registre par erreur
(devrait être en GG 8)*

Sépultures de l'hôpital Saint-André
qui faisait partie de la paroisse de
Saint-Pierre (1779-1792). F. 96-157.
Id. GG 68

GG 27 1627-1672

Baptêmes, mariages, et sépultures de l'église Saint-Jean de Tartage (avec quelques actes de Saint-Michel et de Sainte-Cécile et plusieurs mariages célébrés dans la chapelle du Château de l'Orme). 64 f.

Baptêmes et sépultures Saint-Jean (1646-1648). F. 0.1 à 3

Baptêmes Saint-Jean (1649). F. 4

Sépultures Saint-Jean (1651). F. 5

Baptêmes et sépultures Saint-Jean (1647). F. 6-7

Baptêmes et sépultures Saint-Jean (1644-1645). F. 8-12

Baptêmes Saint-Jean (1627). F. 13-14

Sépultures Saint-Jean (quelques actes de Saint-Michel) (1627-1628). F. 15-16, 18

Quelques comptes de la bourse des obits de Saint-Jean de Tartage (1628-1630). F. 18 verso à f. 27 verso

Baptêmes Saint-Jean (quelques actes de Saint-Michel et de Sainte-Cécile) (1627-1628). F. 28

Sépultures Saint-Jean (1631). 1 f. fac-sim. hors pagination et hors reliure

Baptêmes, mariages et sépultures Saint-Jean (1668-1672). F. 29-64

GG 28 1700-1747

Baptêmes, mariages, et sépultures de l'église Saint-Jean de Tartage. 323 f. 1702 et 1703 ainsi que 1719-1722 sont mélangées

GG 29 1748-1777

Saint-Jean de Tartage et Saint-Laurent de Pompirac. 289 f.

Baptêmes et mariages de l'église Saint-Jean de Tartage. F. 1-196

Baptêmes et mariages de l'église Saint-Laurent de Pompirac. F. 197-289

GG 30 1748-1777

Sépultures des églises Saint-Jean de Tartage et Sainte-Cécile d'Avès. 181 f.

Sépultures (+ deux baptêmes et un mariage) de l'église Saint-Jean de Tartage. F. 1-104

Sépultures de l'église Sainte-Cécile d'Avès. F. 106-181

GG 31 1778-1794

Baptêmes, mariages et sépultures de l'église Saint-Jean de Tartage. 194 f.

Sépultures (1778-1790). F. 1-48

Baptêmes et mariages (1778-1791). F. 50-171

Sépultures (1791). F. 173-177

Baptêmes et mariages (1792), une sépulture (1794). F. 178-182, sépulture datée 1793 du 25 février 1794 au f. 182

Sépultures (1792). F. 188-193

GG 32.1 et GG 32.2 1604-1663

Baptêmes, mariages et sépultures des églises Notre-Dame de Boissel et Saint-Michel. 17 f. et 55 f.

Baptêmes Notre-Dame de Boissel (décembre 1604-mars 1605). F. 1-2

Baptêmes Saint-Michel (1610-1621).
F. 3-17, devrait être en GG 1

Baptêmes Notre-Dame de Boissel
(extraits) (1635-1641). *F. 2-4*

Baptêmes Notre-Dame de Boissel
(1641-1661). *F. 5-32*

Sépultures Notre-Dame de Boissel
(1633-1663). *F. 33-55, lacune pour 1662 ;
un seul acte pour 1663*

GG 32.3 1664-1690

Baptêmes, mariages et sépultures
des églises Notre-Dame de Boissel
et Saint-Jean de Tartage. *37 f.*

Baptêmes Notre-Dame de Boissel
(1664-1672). *F. 1-11*

Baptêmes et mariages Notre-Dame
de Boissel (1673). *F. 11-14*

Sépultures Notre-Dame de Boissel
(1664-1672). *F. 15-26.*

Mariages Notre-Dame de Boissel
(1664-1672). *F. 27-29, nombreux f.
manquants.*

Baptêmes, mariages et sépultures
de Saint-Jean de Tartage (juin 1689-
septembre 1690). *F. 30-35, ces actes
devrait être en GG 27*

Mémoire des réparations faites aux
églises. *F. 36-37*

GG 33 1668, 1674-1699

Baptêmes, mariages et sépultures
de l'église Notre-Dame de Boissel.
85 f.

GG 34 1700-1792

Baptêmes, mariages et sépultures
de l'église Notre-Dame de Boissel.
353 f.

Baptêmes, mariages et sépultures
(1700-1746). *F. 1-95*

Baptêmes et mariages (1747-1751).
F. 96-114

Baptêmes, mariages et sépultures
(1752). *F. 115-122*

Baptêmes et mariages (1753-1759).
F. 123-144

Baptêmes (1760). *F. 145-146, 151*

Mariages et sépultures (1760). *F. 147-
148*

Baptêmes et mariages (1761-1792).
F. 151-353

GG 36 1747-1792

Sépultures de l'église Notre Dame
de Boissel. *132 f. 1752 et 1760 : voir GG 34*

GG 37 1661-1699

Baptêmes, mariages et sépultures
de l'église Saint-Maurice de
Candastre.
85 f.

GG 38 1700-1792

Baptêmes, mariages et sépultures
de l'église Saint-Maurice de
Candastre. *251 f.*

Baptêmes, mariages et sépultures
(1700-1746). *F. 1-110*

Baptêmes et mariages (1747-1792).
F. 111-251

GG 40 1747-1792

Sépultures de l'église Saint-Maurice
de Candastre. *100 f.*

GG 41 1665-1699
Baptêmes, mariages et sépultures
de l'église Saint-Jean de Celle,
paroisse de Laborio. 44 f.

GG 42 1700-1765
Baptêmes, mariages et sépultures
de l'église Saint-Jean de Celle de
Laborio. 174 f.

GG 43 1766-1792
Baptêmes, mariages et sépultures
de l'église Saint-Jean de Celle de
Laborio. 129 f.

GG 44 1640-1694
Baptêmes, mariages et sépultures
de l'église Sainte-Cécile d'Avès. 133
f.

Baptêmes (1640-1641). F. 2-6

Baptêmes et mariages (1642-1644,
1656).

Baptêmes, mariages et sépultures
(1657-1658).

Baptêmes, sépultures (1674).

Baptêmes, mariages et sépultures
(1675).

Baptêmes (1676).

Baptêmes, mariages et sépultures
(1679-1680).

Baptêmes, sépultures (1681).

Baptêmes, mariages et sépultures
(1682-1686).

Baptêmes, sépultures (1687-1689).

Baptêmes, mariages et sépultures
(1690-1692).

Baptêmes, mariages et sépultures
(1694).

GG 45 1693-1777
Baptêmes, mariages et sépultures
de l'église Sainte-Cécile d'Avès. 351
f.

Baptêmes, mariages et sépultures
(1693-1702). *Manquent 1694 et 1703*

Baptêmes, mariages et sépultures
(1704-1747).

Baptêmes et mariages (1748-1777).
Les sépultures sont en GG 30

GG 46 1778-1792
Baptêmes, mariages et sépultures
de l'église Sainte-Cécile d'Avès. 108
f.

Baptêmes et mariages (1778-1781).

Baptêmes et mariages (1782).

Baptêmes et mariages (1783-1792).

Sépultures (1778-1792).

GG 47 1706-1777
Baptêmes, mariages et sépultures
de l'église Saint-Laurent de
Pompirac. 118 f.

Baptêmes, mariages et sépultures
(1706-1747).

Sépultures (1748-1777).

GG 48 1778-1793
Baptêmes, mariages et sépultures
de l'église Saint-Laurent de
Pompirac. 146 f.

Sépultures (1779-fév 1793).

Baptêmes et mariages (1778-1792).

GG 49 1706-1777

Baptêmes, mariages et sépultures
de l'église Saint-Martin de
Villecourtès

226 f. Voir aussi GG 5, BMS 1657-1661.

Manquent 1721-1723, 1725

GG 50 1778-1790

Baptêmes, mariages et sépultures
de l'église Saint-Martin de
Villecourtès.

78 f.

GG 51 1676-1738

Baptêmes, mariages et sépultures
de l'église Saint-Pierre de Vors. *46 f.*

GG 52 et GG 53 1698-1792

Baptêmes, mariages et sépultures
de l'église Saint-Pierre de Vors. *273
f.*

GG 54 1657-1678

Baptêmes, mariages et sépultures
des églises Sainte-Cécile d'Avès,
Saint-Laurent de Pompirac, Saint-
Jean de Tartage, Saint-Martin de
Villecourtès et quelques actes de
Saint-Michel (1665-1667). *213 f., table
alphabétique pour Sainte-Cécile et Saint-
Laurent*

Baptêmes, mariages et sépultures
des paroisses de Gaillac¹¹
*(Cahiers originaux privés de leur reliure pour
la confection des fac-similés), formats
divers*

Paroisse Saint-Michel de Gaillac

BMS	1625-1657	GG 1
BMS	1627-1690	GG 27. Concerne aussi St-Jean de Tartage et Ste-Cécile d'Avès.
BMS	1658-1661	GG 2
BMS	1668-1689	GG 3
BMS	1690-1724	GG 4
BMS	1724-1748	GG 5
BM	1748-1777	GG 6
S	1748-1777	GG 7
BM	1778-1792	GG 9
S	1778-1791	GG 8

Paroisse Saint-Pierre de Gaillac

B	1620-1633	GG 10
B	1642-1655	GG 11
BMS	1669-1684	GG 12
BMS	1686-1700	GG 13

¹¹ Les registres paroissiaux ne sont pas communicables en raison de leur fragilité. Ce sont des registres fac-similés qui sont à la disposition des chercheurs. L'indexation a été réalisée par les Archives départementales en 2009 lors de leur mise en ligne. Ils sont donc désormais consultables librement sur Internet.

BMS	1701-1705	GG 14
BMS	1706-1715	GG 15
BMS	1716-1723	GG 16
BMS	1723-1732	GG 17
BMS	1733-1734	GG 18
BMS	1735-1748	GG 19
BM	1749-1764	GG 21
BM	1765-1779	GG 22
BM	1769-1774	GG 23
BMS	1747-1768	GG 20
BS	1769-1782	GG 24
BMS	1780-1789	GG 25
BMS	1779-1792	GG 26

Voir aussi Senouillac (Saint-Pierre), GG 1, pour 1662-1664

Paroisse Saint-Jean de Tartage

BMS	1627-1690	GG 27. Quelques actes de St-Michel et de Ste-Cécile d'Avès.
BMS	1656-1678	GG 54. Concerne aussi St-Laurent de Pompirac et Ste-Cécile d'Avès.
BMS	1700-1747	GG 28
BM	1748-1777	GG 29. Concerne aussi St-Laurent de Pompirac.
S	1748-1777	GG 30. Concerne aussi Ste-Cécile d'Avès.
BMS	1778-1792	GG 31

Paroisse Notre-Dame de Boissel

BMS	1604-1673	GG 32. Contient un mémoire des réparations à faire à l'église.
BMS	1668-1699	GG 33
BMS	1700-1792	GG 34
S	1747-1792	GG 36

Paroisse Saint-Maurice de Candastre

BMS	1661-1699	GG 37
BMS	1700-1792	GG 38
S	1747-1792	GG 40

Voir aussi Senouillac (Saint-Pierre), GG 1, pour 1606-1609

Paroisse Saint-Jean de Celle

BMS	1665-1699	GG 41
BMS	1700-1765	GG 42
BMS	1766-1792	GG 43

Paroisse Sainte-Cécile d'Avès

BMS	1627-1628	GG 27. Concerne aussi St-Jean de Tartage et St-Michel.
BMS	1640-1694	GG 44
BMS	1668-1679	GG 54. Concerne aussi St-Jean de Tartage et St-Laurent de Pompirac.

BMS	1693-1778	GG 45
S	1748-1777	GG 30. Concerne aussi St-Jean de Tartage.
BMS	1778-1792	GG 46

Paroisse Saint-Laurent de Pompirac

BMS	1668-1679	GG 54. Concerne aussi St-Jean de Tartage et Ste-Cécile d'Avès.
BMS	1706-1770	GG 47
BM	1748-1777	GG 29. Concerne aussi St-Jean de Tartage.
BMS	1771-1792	GG 48

Voir aussi GG 54 (Ste-Cécile d'Avès) pour 1657-1678, et GG 30 et 31 (St-Jean de Tartage) pour 1748-1792.

Paroisse Saint-Martin de Villecourtès

BMS	1706-1777	GG 49
BMS	1778-1790	GG 50

Paroisse Saint-Pierre de Vors

BMS	1676-1729	GG 51
BMS	1689-1792	GG 52
S	1749-1792	GG 53

GG 55 1329-1358

2 pièces, parchemin

Bulle du pape Jean XXII, autorisant les consuls de Gaillac à établir un collège dans leur ville, pour y enseigner la science des arts libéraux, sans que l'Université d'Albi y puisse faire obstacle. "*Episcopi Albiensis ac rectoris et magistrorum universitatis studii Albiensis, qui sunt et erunt pro tempore et cujuscumque alterius licentia minime requisita ...*" Dat. Avin. kl. feb. Pontif. anno XIII" (1329).

Sentence de l'Official de Bourges portant absolution *ad cautelam* de la sentence d'excommunication portée contre la ville de Gaillac par l'évêque d'Albi et ses vicaires généraux, qui se prétendaient en droit d'empêcher d'enseigner à Gaillac la Grammaire et la Logique si, au préalable, les consuls n'en avaient pas demandé l'autorisation au prélat diocésain et au maître-mage d'Albi (1358).

GG 56 1316-1711

Abbaye Saint-Michel

2 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier

Accord entre le fondé de pouvoir de l'abbaye et les ouvriers du pont du Tarn, relativement à un cens annuel de six deniers dû par ledit pont (1316).

Bail de pièces de terres appartenant aux religieux à Convers, juridiction de Lisle, au lieu dit *Coumbopeyro* (14 février 1459).

Bulle de sécularisation du chapitre Saint-Michel de Gaillac (1534).

Statuts de l'abbaye de St-Michel de Gaillac (1711).

GG 57 1327-1461

Abbaye Saint-Michel

16 pièces, parchemin

Reconnaisances par divers tenanciers au profit des religieux.

GG 58 1463-1490

Abbaye Saint-Michel

11 pièces, parchemin

Reconnaisances, lausimes, baux et autres actes concernant des propriétés sises à Gaillac et frappées de cens et redevances au profit des religieux de l'abbaye.

GG 59 1495-1589

Abbaye Saint-Michel

11 pièces, parchemin

Reconnaisances par divers tenanciers pour des propriétés frappées de cens et redevances au profit de l'abbaye Saint-Michel ou d'autres maisons religieuses de la ville de Gaillac.

GG 60 1485-1693

Abbaye Saint-Michel

7 pièces, parchemin

Acte de prise de possession de l'abbaye, par Bernard de Carmang (1485).

Cession de l'abbaye de Gaillac à Charles de Peyrusse, par Gérard de Lomagne, en échange du prieuré de Malobère (1558).

Lettres du roi Louis XIV, portant nomination de Gaspard Mussot, en qualité d'économiste de l'abbaye, pour exercer cette charge jusqu'à la ratification de la nomination de Ferdinand Vallot, comme successeur de Moulourry (1670).

Signature du Roi

Bulle du Pape nommant ledit Vallot abbé de Saint-Michel (1671).

Lettres patentes ordonnant, sur la demande dudit abbé Vallot, la confection du papier terrier de l'abbaye (6 avril 1672).

Arrêt du Parlement réglant, sur la requête de l'abbé, les droits du curé de Pont de Cirou et sa portion congrue (13 juillet 1686).

Quittance d'amortissement (20 août 1693).

GG 62 1758

2 pièces, papier

Renouvellement par la ville du voeu qu'elle avait fait à saint François-Xavier, dans l'église Saint-Jean de Tartage.

GG 63 1311

Hôpital Saint-André

1 pièce, parchemin

Accord entre les consuls, Jean de Bocolis, commandeur de l'hôpital, l'abbé Bernard d'Apremont et les religieux de Saint-Michel, sur le mode de présentation des morts à l'église. Il y avait discussion sur la question de savoir à qui devait appartenir le lit complet que, suivant un ancien usage, les

héritiers du défunt portaient aux funérailles.

GG 64 1320-1639

Hôpital Saint-André

7 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier

Présentation en cour de Rome, par les consuls, de Ichier du Breuil comme commandeur (1320).

Prise de possession de la commanderie par Jean Bocolis (8 mai 1320).

Cédule appellatoire par les consuls et les frères de l'hôpital, contre les vicaires généraux du diocèse, pour avoir nommé un vicaire perpétuel dans les églises annexées audit hôpital, contrairement aux privilèges de cet établissement (1353).

Présentation en cour de Rome, sur l'appel relevé en icelle par les consuls de Gaillac et les frères de l'hôpital St André contre les vicaires généraux, qui prétendaient donner un commandeur à l'établissement (1354).

Présentation à l'évêque de Pierre-Raymond Assier, élu commandeur par les consuls et les frères de l'hôpital (1391).

Prise de possession de la commanderie par David Penard (1639).

GG 65 1375-1761

1 pièce, parchemin ; 2 pièces, papier

Testament de Jean Garrigues, notaire, instituant héritiers les pauvres de l'hôpital Saint-André (1375).

Arrêt du Parlement, rendu sur la requête du procureur général, et portant règlement provisionnel pour la subsistance des pauvres (1693).

Procès-verbal de dépôt à l'hôpital d'un enfant trouvé (1761).

GG 66 1298-1710

Affaires ecclésiastiques
1 pièce parchemin, 7 pièces papier
(2 imprimés)

Lettres du roi Philippe le Bel ordonnant au sénéchal de Toulouse de veiller à ce que les décimateurs ne prélèvent sur les habitants de Gaillac que ce qui est dû.

Marché fait entre Ramon de Marrole, marchand à Gaillac, et Guillaume Solatge, Peyrié de Mauriac, pour la construction d'une chapelle dans l'église Saint-Michel (1501).

Dire des consuls dans un procès pendant à la cour épiscopale contre le clergé ; ils demandent délai, attendu que les chemins sont dangereux et qu'un messenger qu'ils envoyaient à Albi avec les titres de la communauté a été dévalisé par les huguenots qui occupent Terssac (1574).

Indulgences accordées par le pape à la confrérie des Pénitents blancs de Gaillac (1613).

Factum des consuls contre le chapitre Saint-Michel, relativement aux dîmes (1654).

Voeu à la vierge renouvelé en 1710 par les maires et consuls de Gaillac au nom de la communauté.

GG 67 1737-1781

(cahier) 8 pièces, papier

Registres des vêtures, professions et sépultures de l'Hôtel-Dieu de Gaillac.

GG 68 1779-1792

(cahier) 13 pièces, papier

Registres des sépultures de l'hôpital Saint-André de Gaillac¹².

GG 69 1476-1753

14 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier

Vente d'une maison entre l'abbé et le sieur Yssanise à Peyriac (1476).

Collation faite par les Consuls de Gaillac à M. Géraud Gros, prêtre de la chapelle fondée par feu Guillaume Miquel bourgeois de Gaillac à la fête de St Eutrope en l'église St Michel (1518).

Bail à fief fait par le moine George Chiampar du monastère de Gaillac à Guillaume Lombard d'une métairie... (1533).

Pièces pour un procès de l'abbé de Cheverry pour des droits sur des maisons et des vignes (1614).

Rejet d'appel dans un procès entre l'abbé de Cheverry et les consuls (1616-1617).

¹² Doublon en GG 26

Transaction passée par le sieur abbé de Gaillac avec les habitants de la dite ville... (1637).

Arrêt de maintenue de la haute justice de Gaillac pour l'abbé de St Michel, dîmes sur les raisins, etc. (1645).

Arrêt d'ajournement personnel contre le Sieur de Paule à cause des violences exercées et des empiètements de son hôtel sur l'abbaye (1662).

Ordonnance de paiement contre les marguilliers de St Michel pour le curé de St Michel (1676).

Quittance des paiements par Bousquet prêtre du Pont de Cérou à Ferdinand de Valot abbé de Gaillac (1687).

Convention avec le Sieur Cassanhol pour achever la voûte de l'église Saint-Michel (1702).

Attestation de l'université pour Guillaume Igounet, clec de Gaillac (1753).

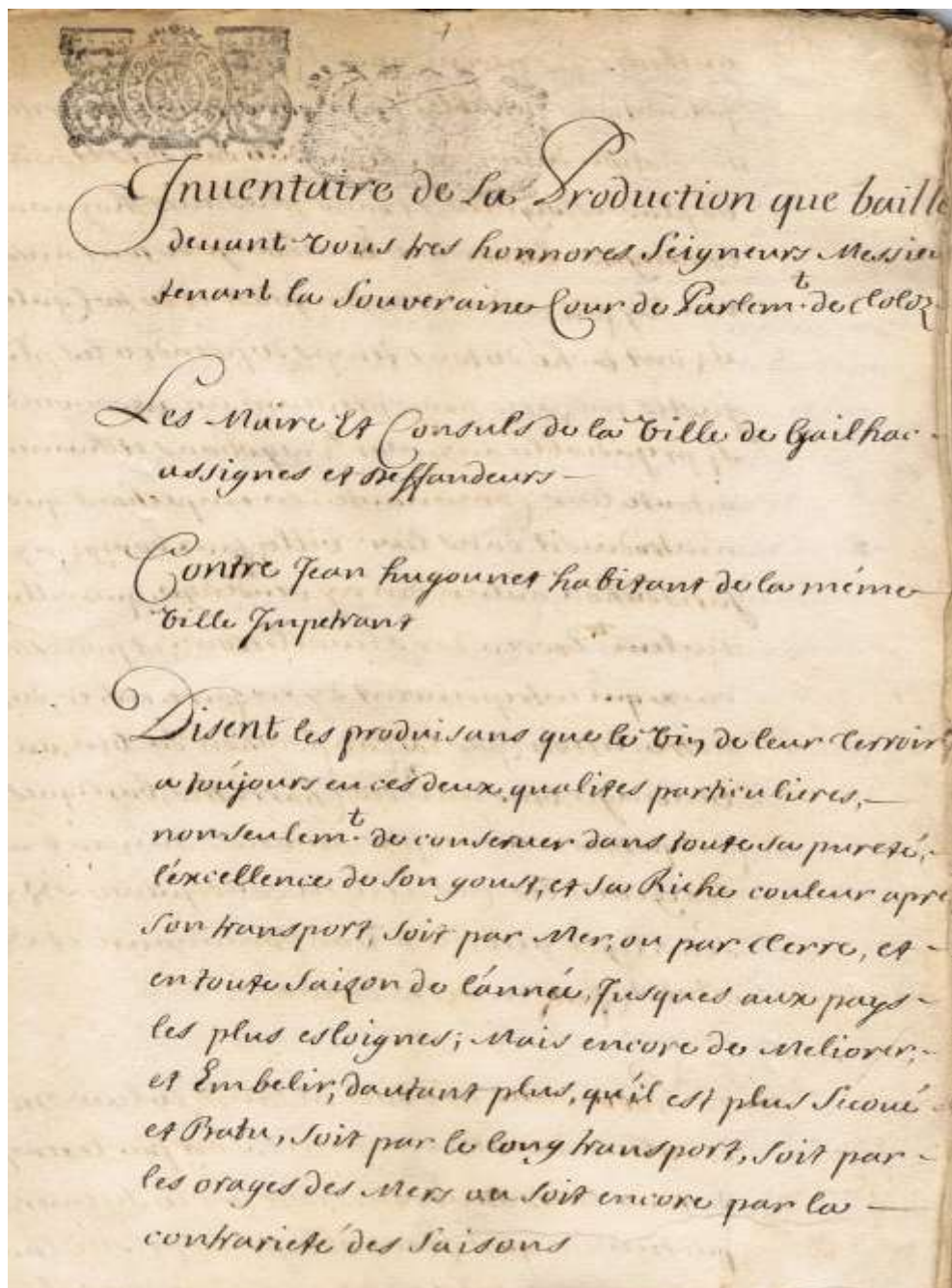
Cahier de sermons (XVII^e s.).

GG 70 circa 1560
parchemin (incomplet)

Acte à propos de réparations sur l'église Saint-Pierre après les destructions faites par les protestants.

GG 71 1752
1 pièce, papier

Requête pour les consuls de Gaillac diocèse d'Alby concernant les gages des régentes.



HH 3. Inventaire de la production (1698).

SERIE HH Agriculture - Industrie - Commerce

HH 1 1677-1725
Commerce des vins de Gaillac -
Descente des vins à Bordeaux. *12*
pièces, papier (4 imprimés)

Transaction sur les difficultés
relatives à la descente des vins à
Bordeaux, entre les députés du
Languedoc et ceux du Bordelais et
de la Guyenne (copie XVIIIe s.).

Mémoire des jurats de Bordeaux à
ce sujet.

Arrêts du Conseil portant défense
aux dits jurats de prendre aucun
droit sur les vins de Gaillac.

Mémoire à ce sujet.

Articles projetés entre le Languedoc
et la ville de Bordeaux, sur le
transport des vins.

HH 2 1509-1757
Commerce des vins - Défense
d'entrer des vins étrangers dans la
ville de Gaillac. *4 pièces parchemin ; 4*
pièces papier

Délibération du conseil de ville
renouvelant cette défense.

Arrêt du Parlement pour l'exécution
de cette délibération.

Autres arrêts approbatifs par le
même Parlement.

Arrêt du Conseil d'État qui maintient
la ville de Gaillac dans la jouissance
de ce privilège et lettres exécutoires
(1728). *1 pièce parchemin, signature du roi*

Arrêt du Conseil d'Etat du Roy qui
confirme la communauté de Gaillac
dans le droit et privilège de
deffendre l'entrée du vin étranger
(1728).

Autre arrêt du même Conseil
désignant les villes du Languedoc,
Gaillac entr'autres, qui jouissent du
privilège de pouvoir défendre
l'entrée des vins étrangers.

HH 3 1504 (copie XVII^e s.)-1789
Commerce des vins. *48 pièces, papier (4*
imprimés)

Poursuites contre plusieurs
habitants qui avaient introduit du vin
en fraude : Laudes et Cairou,
prêtres ; les prébendiers de Saint-
Michel ; Hugonet, Teyssonnières,
Goulesque Madame de Combettes,
Castel, Durand, Taillefer, Orlhac, et
autres ; procès verbaux,
assignations, mémoires, inventaires
de production, etc.

Le vin saisi était donné aux lépreux.

HH 4 1661-1789
Commerce des vins. *1 pièce, parchemin*
; 33 pièces, papier (4 imprimés)

Arrêt du Conseil d'État autorisant,
contrairement aux prétentions des
jurats de Bordeaux, l'usage de
grosses futailles pour la descente
des vins de Gaillac.

Autre arrêt relatif à la capacité des barriques.

Ordonnance de l'intendant à ce sujet.

Autre relative aux merrains du Rouergue.

Mémoire et délibérations du conseil de ville au sujet de ces deux ordonnances.

Arrêt du Conseil et ordonnance de l'intendant concernant la profession de tonnelier et la confection des futailles.

Correspondance à ce sujet.

"Instruction pour la fabrique des tonneaux dans la province de Languedoc".

HH 5 1736-1783
Commerce des vins. *14 pièces, papier*

Arrêt du Parlement de Toulouse qui autorise les consuls de Gaillac à nommer des commissaires pour faire le recensement des vins dans le consulat.

Vérification du recensement des vins et des rôles de leur embarquement, pour constater l'exactitude des déclarations faites au greffe du consulat et les contraventions à la prohibition des vins étrangers (1772-1782).

HH 6 1605-1765
Commerce des vins. *4 pièces, parchemin ; 15 pièces, papier*

"Mémoire sur les vignes" (circa 1700).

Arrêts du Parlement de Toulouse confirmant une ordonnance des consuls relative à l'enlèvement des souches (1605) ; portant règlement sur les journées des travailleurs aux vignes (1715) ; relatifs aux vendanges (1721-1757).

[Dispositions concernant la nouvelle plantation des vignes] (1747).

Registre des déclarations d'arrachement et de plantation de vignes (1753-1759).

Bans de vendanges (1687-1765).

HH 7 1714-1762
Agriculture. *11 pièces, papier (2 imprimés)*

Pertes occasionnées par la gelée (1714-1762).

Ravages occasionnés par le débordement du Tarn.

Procès-verbaux ; évaluation des dommages causés, etc.

HH 8 1638-1768
1 pièce, parchemin ; 16 pièces, papier (9 imprimés)

Arrêt relatif à la tenue des foires et marchés.

Tarif comparatif des poids et mesures du Toulousain avec les poids et mesure du Bordelais (1695).

Ordonnance du Roi relative au faux saunage et au faux tabac.

Arrêt du Conseil portant défense de tuer des agneaux.

Autre arrêt relatif aux indiennes et autres étoffes.

Ordonnance de l'intendant sur la vente des vins (1714).

Ordonnances des consuls : portant défense d'acheter des vins qui ne seraient par marqués du marteau de la ville; attribuant au dénonciateur la moitié des vins entrés en fraude ; défendant aux boulangers, meuniers et autres trafiquants en grain de s'approcher de la pile les jours de marché et d'acheter ou de faire des grains.

HH 9 1697-1738
Fourleau de Gaillac. (*Registre*) *in-folio*, 276 f., *papier*

HH 10 1739-1789
Fourleau de Gaillac. (*Registre*) *in-folio*, 295 f., *papier*

HH 11 1392-1789
Divers affermagés de la ville. 13 *pièces, papier*

Constat d'emploi de mesures à farine dans le moulin de l'hôpital Saint-André (1392, copie XVII^e s.).

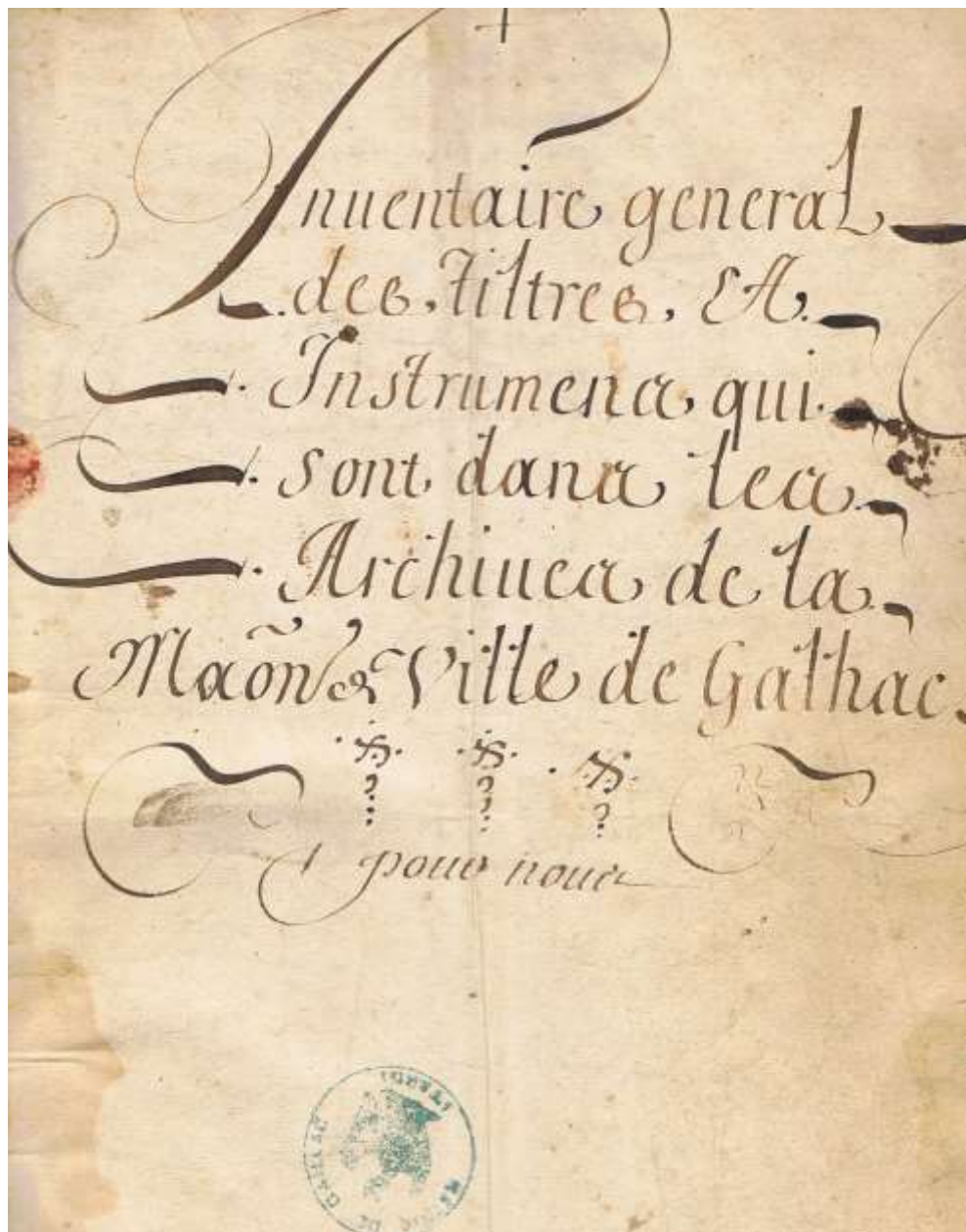
Poids, courtage, et marque à feu, moulin (1688, 1756, 1776, 1789).

Foires et marchés (1784-1785).

HH 12 1740
Arrêt d'audience et exploits de signification pour Jacques Pelegry contre le scindic de la communauté de la ville de Gaillac en albigeois. 1 *pièce, parchemin*

HH 13 1774
Lettre du subdélégué Gorsse à Messieurs les consuls au sujet d'un remède contre la maladie épizootique des bêtes à cornes. 1 *pièce, papier (imprimé)*

HH 14 1825
Acte de vente de vignes entre Jean Pecourt et Victor Coutaud dans la commune de Gaillac. 1 *pièce, papier*



SERIE II Documents divers, inventaires, etc.

II 1 1313
 Testament de Pons Montanha par lequel il fait ses héritiers Dieu et Madame Sainte Marie, et établit les consuls de Gaillac exécuteurs de ses dernières volontés. *1 pièce, parchemin*

II 2 1723
 Deux lettres autographes de Dom Vaissette adressées à M. Fieuzet de Lastours et en partie relatives aux affaires de la ville. *2 pièces, papier*

II 3 XVII^e et XVIII^e s.
 Notes et minutes de plans pour la rédaction des reconnaissances de fiefs situés sur le territoire de Gaillac. *22 pièces, papier. Ces documents sont incomplets pour la plupart et sans désignation des possesseurs de fiefs*

II 5 1663-1770 [copie XX^e s.]
 Inventaire général des titres et instruments qui sont dans les archives de la maison de ville de Gaillac [suivi de] Inventaire général des papiers de l'hostel de ville de Gaillac. *(45 f.) in-folio, couv. parchemin. 353 articles dont déjà Émile Jolibois disait en 1873 qu'il ne se retrouve plus qu'un très petit nombre. Contient aussi une transcription dactylographiée (cahier) 65 f. ; 23,5 cm x 36*

II 6 ca 1840
 Histoire de Gaillac depuis l'an 654

jusqu'à l'an 1789 par Frédéric Hugonet. *(Registre) in-folio, 242 f., papier. 15 planches de plans, sceaux, armoiries. À part, une lettre datée 1988 expliquant la restitution du livre à la ville. Index. Voir en 3 D 8 le travail préparatoire + un plan de Gaillac en 1562*

II 7 1329-1773
 Affaires diverses. *1 pièce, parchemin ; 22 p. papier dont 1 imprimé*

Lettres du juge d'Albigeois aux consuls de Gaillac, portant que les gages saisis d'autorité de justice ne peuvent être vendus que quinze jours après la saisie (1329).

Lettres du Roi et du maréchal de Schomberg, exemptant les Gaillacois de tout logement des gens de guerre (1643).

Ban des vendanges (1666 et 1758).

États des frais occasionnés par une exécution à mort (1667).

Visite à M. de Verneuil, gouverneur de la province (1667).

État des troupes qui ont logé à Gaillac en 1673.

Poursuites contre les boulangers qui ne débitent pas de pain bis (1739).

Congé absolu de Jean Rivière (1751).

Jugement prévôtal à l'occasion d'une émeute soulevée à Gaillac en 1773 au sujet des grains (1773).

II 8 1533-1738
 Livre de reconnaissances pour la
 famille Toery puis de Foucaud.
(Registre) papier

II 9 1437-1458
 Livre de reconnaissances pour la
 famille Arquier. *(Registre) reliure cuir,*
parchemin.
Acquis par Jean Calvet à Toulouse en 1923

II 10 1493-1524
 Livre de reconnaissances pour la
 famille Arquier. *(Registre) papier.*
Acquis par Jean Calvet à Toulouse en 1923

II 11 1516-1668
 Reconnaissances : du moulin
 Trinquat (1516), d'un fief par
 Bonnefil (1641).
 Procès entre l'abbé Charles
 d'Escars et Michel Frayssine (1598).
 Comptes de de Paule, fermier de
 l'abbaye (1601-1613).
 Procès entre les consuls et l'abbé
 Claude de Moulnorry contre les
 fortifications de l'abbaye (1637).
 Droits de l'abbé (1652).
 Procès de l'abbé de Gaillac Claude
 de Moulnorry contre Roc de Paulo
 (1662-1664).
 Élection consulaire contestée
 (1668).

II 12 1500-1758
 Testament de Guillaume Pendaries
 (1500-1599).

Acte d'achat entre Guillaume
 Mercadier et Jean Gaillard (1561).

Achat par Jean Raigade d'une vigne
 du Tarn à Lisle (1583).

Table d'un registre de notaire (1600-
 1699).

Affaire de paiement de droits entre
 les héritiers d'Antoine Bertrand et
 les syndics des Augustins de Lisle
 (1600).

Arrêt du conseil privé du roi pour les
 consuls de Montauban contre les
 conseillers du sénéchal (1605).

Vente d'une pièce de vigne (1663).

Généalogie de la famille de Foucaud
 ; lettre de Reynal à Vaissette à
 propos d'une lettre de change de M.
 de Foucaud (1680).

Arrêt pour les franciscains de
 Rabastens pour une affaire
 d'enterrement d'Antoine Jausselin
 (1758).

II 13 1610
 Extrait d'acte de colloge d'un jardin
 ou chenavier.

II 14 1500-1599
 Extrait de compoix du Rouergue, la
 Salvetat de Peyrals, le Ségur.

II 15
 [Intitulé ?] [1376 ?]. *Parchemin*

Factum pour l'abbé de Gaillac
 contre Arnaud de Foucaud. (1664). *1*
pièce, papier (imprimé)

Procès de entre les sieurs Foucaud et l'abbé de Gaillac y, requête au Roi (1667). 1 pièce, papier (imprimé)

Requete au Roi d'Arnaud et Jacques de Foucaud contre l'abbé y de Gaillac [1667]. 1 pièce, papier

Accords entre le président de Ciron et Mr Dousset commandeur de l'hôpital (1676). 2 pièces

Un feuillet de livres de comptes (1670). 1 f. ; mauvais état

Quittance (1705). 1 pièce, papier

Prise en charge de sel (1730). 1 pièce, papier

Prize de possession de la cure ou vicairie perpétuelle de Puycelcy (1753). 1 pièce, papier

Roc François de Druilhet, juge : vente judiciaire (1690). 1 pièce, papier

Époux d'Huteau-Cassagnol : reconnaissance de paiement (1720). 1 pièce, papier

Reconnaissance pour l'église St Pierre (1745). 1 pièce, papier

Déclaration d'inventaire de vin (1775). 1 pièce, papier

Carte du monde par Gibrat (1783). 1 pièce, papier

Exploit pour les maires et consuls de Gaillac diocèse d'Alby pour réparer la coste du moulin (1722). 1 pièce, papier

Mandement du procureur du Roy (1777). 1 pièce, papier

Quittances pour l'hôpital des pauvres (1748-1779). 8 pièces

II 16 début XV^e
Lausimes de l'abbaye Saint-Michel à Lisle sur Tarn. 1 pièce, parchemin. Don de M. Philippe Corbière en 2013

II 17 1769-1813
Administration municipale : cinq ordonnances signées par les consuls (1769-1777). Don de la société des Amis des musées et du patrimoine (Vente Ader du 22 mai 2013, archives Fos de Laborde)

Divertissement in promptu et en un acte, à l'occasion de la prise de Figières exécuté par une société d'amateurs de Gaillac, le Décadi 30 frimaire ; par le Citoyen*** de Gaillac, membre du jury d'instruction [1794]. Gaillac, Bellegarrigue et Collasson, 20 p.

Première liste supplétive des émigrés déportés ou reclus du district de Gaillac (Gaillac, vers 1794). Ms. en français sur papier, 15 p. grand in folio : liste de 150 noms avec leurs fonctions et leurs biens

Vente de biens nationaux, le 25 fructidor an 3 : vente de deux églises de Gaillac, celle des pénitents blancs et celle des pénitents bleus, signée entre autres, à Castres, par Édouard Fos de Laborde (1795).

Liste des cent citoyens les plus imposés de la commune de Gaillac. [Albi, 1813], 4 p. in folio. Édouard Fos de Laborde figure sur cette liste

Délibération de la ville de Gaillac, au diocèse et pays d'Albigeois, contenant son voeu sur la formation des États Généraux. Albi, Baurens, [1788], cahier in 4° de 10 p., dont 2 p. avec

INDEX

Topographie générale - Topographie de Gaillac - Toponymie

Abattoir	7, 30, 35
Abbaye Saint-Michel	7, 8, 9, 10, 11, 13, 18, 28, 51, 52, 57, 62, 63, 64, 67
Aix (Bouches du Rhône)	6
<i>Albi</i>	6, 7, 9, 10, 13, 23, 24, 29, 32, 34, 41, 42, 62, 64
<i>Albigeois (Judicature d')</i>	9, 37, 50, 51, 71
<i>Albigeois (L')</i>	8, 9, 19, 37, 41
<i>Alexandrie (Egypte)</i>	41
<i>Alos (Tarn)</i>	27
Alphonse, comte de Toulouse	8, 9
Ambialet (d')	26
Ambres (d')	27
Anglais (Les)	9, 41
<i>Angleterre</i>	23
Apremont (Bernard d'), abbé	63
Aqueduc de Merdialou	46
Aragon (d')	42
Arbinet, régent	25
Armagnac (bâtard d')	<i>Voir Ribes</i>
Armagnac (comtes d')	9, 41
Arquiers	72
Assier (Pierre-Raymond), commandeur	63
Astarac (comte d')	22
Barrau (Jean), consul	43
Barrau, écart	6
Barry	<i>Voir Quartier</i>
Barutel (Pierre)	42
Batharel	37, 40
Belesta (de)	25
Bermond	31
Bertrand (Antoine)	72
Bertrand de Vindrac (Gui Etienne de)	43
Betelhe	37
<i>Bigorre (Le)</i>	23
Blouin (Mathieu)	13
Boissel	<i>Voir Quartier ou Paroisse</i>
Boissel, écart	6
<i>Bordeaux (Gironde)</i>	13, 23, 27, 67
<i>Bordelais (Le)</i>	67, 68
Bosco (de)	23
Boucheries	28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 42
Boulevard	
de la Gastouille	27
de La Portanelle	27

de l'Éperon.....	27
<i>Bourges</i> (Cher)	13, 62
Bousquet, écart	6
Bousquet, prêtre	64
Bout-du-Pont d'Albi (Le)	9
Boyer, consul.....	43
Brens (Pierre de).....	7
<i>Brens</i> (Tarn)	8, 9, 27, 50
<i>Bretagne</i> (La)	23
Brisses, écart.....	6
<i>Broze</i> (Tarn)	14
<i>Cahors</i> (Lot)	7
<i>Cahuzac</i> (Tarn).....	8, 23
Cairou	67
Capucins (Les)	11, 13, 24, 25, 30, 35, 46
<i>Carcassonne</i> (Aude)	46
Carivens, écart.....	6
Carman (Bernard de), abbé.....	51, 62
Carrière.....	43
Cassagnol	73
Cassanhol.....	37, 40
Castel.....	67
Castelnau de Montmiral	<i>Voir</i> Montmiral
Castelpers.....	41
<i>Castres</i> (Tarn)	6, 10, 50
Catherine de Médicis.....	10
<i>Caussade</i> (Tarn et Garonne)	6
Cessac (de).....	16, 24
<i>Chaise-Dieu</i> (Abbaye de la)	11
Chapelle	
du Château de l'Orme.....	56
Saint-Roch	16
Charles IX	22
Charles V.....	37
Charles VII	9
Charpentier d'Essonville.....	31, 32, 34
Château de l'Orme (Castel de l'Om <i>ou</i> de l'Hom <i>ou</i> de l'Omp)	<i>Voir</i> Quartier
Château du Roi (Castel del Rey)	<i>Voir</i> Quartier <i>ou</i> Porte
Cherny (Clément de), abbé	19
Cheverry de la Reulle (Jean-Jacques de), abbé	52, 64
Cimetière	
de la Borio.....	33
de l'abbaye Saint-Michel	55
Clarieux, ruisseau	11
<i>Clermont</i> (Puy de Dôme)	6
Collège.....	7, 13, 18, 26, 27, 30, 62
Combe de Galan, écart	6
Combettes (de)	14, 18, 29, 31, 34, 51, 67
Commanderie Saint-Pierre	11, 24, 50, 52, 63

Confrérie de Saint-Crépin	11
Confrérie des Pénitents blancs	11, 64
Confrérie des Pénitents bleus	11
<i>Convers, commune de Lisle (Tarn)</i>	62
<i>Cordes (Tarn)</i>	9
Corps-de-garde	25, 32, 46
Coste (Arnaud), juge	50
Côte	
de l'Éperon	32
du Moulin	34, 46, 73
Cousin	31
Cousin (Guillaume)	35
Cousin (Jean)	34
Coutaud	31, 69
Couvert	31
Croix-Blanche (Maison de la)	30
Crousetarié (La)	<i>Voir Quartier de la Crousetarié</i>
Crousetarié (La), écart	6
Daigua (Bernard)	35
Dalon (baron de)	16
Dames régentes	28, 65
Delga	7
Demeurs (Jean)	43
Deverdun	29
Didier (saint)	7
Dousset (Pierre), commandeur	50, 72
Druillet (de)	29, 30
Dubreuil, commandeur	63
Dupuget, inquisiteur	18
Durand	67
Duras (seigneur de)	41
Édouard, roi d'Angleterre	13
Énart (Guillaume)	41
Éperon	<i>Voir Côte ou Boulevard</i>
Fargues (Religieuses de)	25
Faubourg de l'Orme	6
Favarel	41
Fédiès-bas, écart	6
Fédiès-haut (ou Laparroquiès), écart	6
Fénélon (de), gouverneur	32
Ferriès, écart	6
Fieuzet de Lastours	29, 71
<i>Flandre (La)</i>	23
Fontaine	
de la Côte	32
du Griffoul	13, 23, 25, 29, 30, 31, 32, 46
Fontanilles (marquis de)	40
Fontvieille (Pierre de)	42
Fos de Laborde (Édouard)	31, 33, 34, 73

Foucaud.....	19, 24, 52, 71, 72
François I ^{er}	10, 18, 23, 46
François II.....	18
François-Xavier (saint).....	18, 28, 63
Frotaire, évêque d'Albi.....	7
Gaillard (Jean)	72
Garrigues (Jean), notaire.....	63
<i>Gascogne</i> (La).....	23
Gastouille.....	<i>Voir Quartier ou Porte</i>
Gaubil.....	7
Gibrat.....	7, 73
Gili, tuillier.....	46
<i>Giroussens</i> (Tarn).....	10, 16
Glacière.....	27, 30, 32
Gorsse.....	69
Goulesque.....	67
Graves, consul.....	43
<i>Grésigne</i> (Forêt de la).....	10, 16
Griffoul.....	<i>Voir Fontaine</i>
Guérin (Eugénie de).....	7
<i>Guyenne</i> (La).....	67
Halle.....	46
Hautpoul (d'), général.....	7
Henri IV.....	10, 18
Hôpital	
Saint-André.....	9, 11, 13, 27, 33, 43, 50, 56, 63, 64, 69
Saint-Jacques de Clarieux.....	11, 25, 50
Hortalisse.....	<i>Voir Quartier</i>
Hôtel-de-Ville.....	7, 14, 15, 32, 41
Hôtel-Dieu.....	64
Huc, chirurgien.....	26
Huguenots (Les).....	13, 64
Irlandais, prêtres.....	27
Jacques Salvi, écart.....	6
Jausselin (Antoine)	72
Jean (Pierre), marchand.....	15
Jean XXII.....	7, 13, 18, 62
Jeanvert, écart.....	6
Joyeuse (ducs de).....	10
Koenigsmarck (Régiment de).....	27
<i>Labesse</i> , port sur le Tarn.....	6
Laborie, écart.....	6
Lacoste.....	40
Lagrange (Hugues de).....	50
<i>Lagrange</i> (Tarn).....	41
<i>Languedoc</i> (Le).....	7, 8, 12, 19, 22, 31, 50, 67, 68
Larameyo, écart.....	6
Laudes.....	67
<i>Laurac</i> (Aude).....	8

Lauze (La Lauze <i>ou</i> Lalauze <i>ou</i> Lalause).....	<i>Voir</i> Quartier
<i>Lavaur</i> (Tarn).....	6
Lentin (Jean), consul	43
Létoile, gouverneur	10
<i>Lexos (Aveyron)</i>	6
<i>Lisle</i> (Tarn).....	9, 14, 19, 23, 62, 72
Lomagne (Géraud de), abbé.....	62
Lombard (Jean)	28
Lombard (Jean), consul.....	43
Longueville (Religieuses de).....	11, 13
Lorbat (Marie de).....	25
Louis XI.....	18
Louis XIII	50
Louis XIV	18, 62
Louis XV.....	8
Louis XVI	19
<i>Lyon</i> (Rhône)	6
<i>Maine</i> (Régiment du).....	26
Maison commune	<i>Voir</i> Hôtel de ville
Maladrerie Saint-Jean.....	11, 67
<i>Malobère</i> , prieuré.....	62
Maralde, écart	6
Marrole (Raimond de), marchand.....	64
<i>Marssac</i> (Tarn).....	41, 46
Mas de Sudre, écart	6
Massip (Jean), châtelain de Brens	50
Mauriac (Pierre de).....	64
Mazarin, cardinal	26
Mazens, prêtre	29
Mazières (de).....	29
Médicis, évêque d'Albi	42
Mercadier (Guillaume)	72
Mercat.....	<i>Voir</i> Quartier
Merdialou, ruisseau	24
Mérigot, écart	6
Michel (saint).....	22
Montanha (Pons)	71
<i>Montauban</i> (Tarn et Garonne).....	6, 72
<i>Montels</i> (Tarn).....	14
<i>Montmiral</i> (Tarn)	9, 14, 23, 41, 50
Morlhon.....	32
Moulnorry (Claude de), abbé	50, 52, 64, 72
Mussot (Gaspard), économiste de l'abbaye.....	62
<i>Nantes</i> (Loire Atlantique).....	13
<i>Narbonne</i> (Aude).....	7
Navarre (Le roi et la reine de).....	10
<i>Navarre</i> (Régiment de)	26
<i>Normandie</i> (La).....	23
Orlhac	67

Ormeau (du Château de l'Orme)	33
Oustry, écart	6
Palis (Pierre), marchand	14
Palmata, tour	7
Papardou, écart	6
<i>Paris</i> (Seine).....	8, 14, 30, 51, 52
Paroisse	
Notre-Dame de Boissel	6, 57, 58, 60
Sainte-Cécile d'Avès	6, 56, 57, 58, 59, 61
Saint-Jean de Celle.....	6, 33, 55, 58, 61
Saint-Jean de Tartage	6, 28, 51, 54, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 63
Saint-Laurent de Pompirac.....	11, 33, 46, 57, 59, 60, 61
Saint-Martin de Villecourtès.....	11, 33, 59, 61
Saint-Maurice de Candastre	33, 58, 61
Saint-Michel.....	6, 11, 28, 51, 54, 55, 56, 57, 59, 60, 61, 64
Saint-Pierre	6, 7, 10, 18, 28, 30, 46, 55, 56, 60, 65
Saint-Pierre de Vors	11, 59, 61
Pastoureaux (Les).....	9
Paule <i>ou</i> Paulo (de).....	64, 72
Pecourt (Jean)	69
Pégros, écart	6
Pelegry (Jacques)	69
Pélissou, médecin.....	25
Penard (David), commandeur	63
Pendaries (Guillaume)	72
<i>Penne</i> (Tarn)	14
Petri (Frotard).....	50
Peyre (Albert), apothicaire.....	14
Peyriac	<i>Voir</i> Quartier
Peyrusse d'Escars (Charles de), abbé	62, 72
Philippe le Bel	8, 9, 18, 63
<i>Picardie</i> (La)	23
Pierre (saint).....	22
Place	
de la Fontaine	15
de Saint-Antoine.....	15
des Pénitents Blancs.....	33
Plaines de Galan, écart.....	6
Pont	
du Tarn.....	18, 62
du Théron.....	30
Saint-Jean.....	31, 46
<i>Pont de Cirou</i> <i>ou</i> <i>Cérou</i> (Tarn)	63, 64
Portal	7, 32, 43
Portanelle (La) <i>ou</i> La Roucarié.....	<i>Voir</i> Quartier de La Roucarié
Porte	
de la Gastouille	24
de la Madeleine.....	32
du Château du Roi	33, 46

Neuve	33
Notre-Dame	27
Saint-Jacques	23
Saint-Pierre	23, 32
Pouille, écart	6
<i>Provence</i> (Parlement de)	52
<i>Puycelsi</i> (Tarn)	14
Quai	24, 32, 46
Quartier	
de Boissel	39
de La Crousetarié	38, 39
de la Gastouille	37, 38, 39
de La Lauze ou de Lalauze	37, 38, 39
de La Roucarié (de La Portanelle)	37, 38, 39
de Laborie (La Borio)	6, 38, 39
de Laparrouquié	38, 39, 43
de l'Hortalisse	6
de Peyriac	14, 32, 33, 37, 38, 39
de Sainte-Cécile	43
de Saint-Laurent	43
du Barry	38
du Château de l'Orme	10, 23, 25, 30, 32, 33, 38, 39, 41, 44, 51
du Château du Roi	24, 33, 37, 38, 39, 41
du Mercat	37, 38, 39
Sainte-Cécile	38, 39
Saint-Jean	38, 46
Saint-Laurent	38, 39
Saint-Pierre	38, 39
Quatre-Chemins, écart	6
<i>Rabastens</i> (Tarn)	9, 10, 25
Raigade (Jean)	72
Raimond I ^{er}	18
Raymond VI	8
Raymond VII	8, 18, 51
Rest, écart	6
Reynal	72
Ribes (André de), dit le bâtard d'Armagnac	9
Rigal (François)	42
Rigal (Joseph)	7
Rivière (Jean)	71
Rivières (de)	24, 50
<i>Rivières</i> (Tarn)	14, 50
<i>Rome</i> (Italie)	63
Roquelaura (duc de)	19
Roucarié (Laroucarié <i>ou</i> La Portanelle)	<i>Voir</i> Quartier de La Roucarié
<i>Rouergue</i> (Le)	7, 26, 27, 28, 67, 72
<i>Rouire</i> (Tarn)	27
Routiers (Les)	9
Roziès (Jean)	52

Rue	
de l'Hôpital	33
Sabateri (Bernard)	50
Sabatier, régent	26
Sainte-Cécile d'Avès	<i>Voir</i> Paroisse
Sainte-Cécile d'Avès, écart	6
Saint-Jean	<i>Voir</i> Maladrerie <i>ou</i> Quartier <i>ou</i> Paroisse
Saint-Michel	<i>Voir</i> Abbaye <i>ou</i> Paroisse
Saint-Pierre	<i>Voir</i> Quartier <i>ou</i> Porte <i>ou</i> Paroisse
Saint-Sauveur, écart	6
<i>Saint-Sulpice</i> (Tarn)	6
Salabert, négociant	43
Salicet, pasteur	10
<i>Salvagnac</i> (Tarn)	10
Schomberg <i>ou</i> Schonberg (Charles de), duc d'Halluin	71
Séguy (François), consul	43
<i>Sénoüllac</i> (Tarn)	14
Solatge (Guillaume)	64
Strozzi, évêque d'Albi	10
Suspèze <i>ou</i> Souspèze, lieu-dit	25, 33
Taillefer	67
Tarn, rivière	6, 7, 9, 14, 16, 18, 62, 68
Teissier	51
Templiers (Les)	9
<i>Terssac</i> (Tarn)	64
Teyssonnières	31, 32, 67
Teyssonnières, écart	6
Théron du Château de l'Orme	23
Toery <i>ou</i> Thoiry <i>ou</i> Touéri	71
Toscan (Henri), chevalier	52
<i>Toulon</i> (Var)	27
<i>Toulousain</i> (Le)	68
<i>Toulouse</i> (Haute Garonne)	6, 7, 8, 10, 11, 23, 25, 33, 41, 46, 50, 51, 52, 63, 68
<i>Tours</i> (Indre et Loire)	9
Trelhos	41
Trinquat, moulin	72
Turla	41
Vaissète	7, 13, 25, 29, 71, 72
<i>Valence</i> (Tarn)	50
Vallot (Ferdinand de), abbé	62, 63, 64
Verneuil (de)	71
<i>Villeneuve</i> (Régiment de)	26
Viocave, lieu-dit	16, 25
Vors, écart	6
Yversen (d')	31